

CHARTRES  
**Votre Ville**

**JOYEUX NOËL !**

**LES ANIMATIONS**

**FLEUR D'OR, PRIX VÉLO**

**LES LAURIERS DE LA VILLE**



# Chartres Habitat ouvre son parc à tous les Chartrains

## Une chance de devenir propriétaire

Conditions générales de l'offre :  
réservée aux Chartrains, primo-accédants,  
souhaitant acheter leur résidence principale.

Ne pas dépasser les plafonds de ressources  
suivants (revenu fiscal 2008/nbre de person-  
nes au foyer) :

1 personne : 23 688 €; 2 personnes : 31 588 €;  
3 personnes : 36 538 €; 4 personnes : 40 488 €;  
5 personnes : 44 425 €.



► Appartements T3, T4

► Menuiseries pvc,  
double-uitrage

► Accès sécurisé  
par interphonie

► Prix attractifs



Contactez-nous :

CHARTRES HABITAT, PÔLE ACCESSION  
23 rue des Bas-Bourgs  
B.P. 137, 28 003 CHARTRES CEDEX

Tél. 02 37 25 65 34

E-mail : [accession@chartres-habitat.com](mailto:accession@chartres-habitat.com)



## Que j'aime ta verdure...

Le jury National des Villes et des Villages fleuris, en plus de confirmer le label **4 Fleurs** attribué à la Ville de Chartres, vient de lui décerner **la Fleur d'Or**. Récompense exceptionnelle, elle intronise Chartres au sein du club prisé des villes où l'environnement et la recherche d'une vraie qualité de vie accompagnent l'ensemble des projets urbanistiques. Cette distinction vient aussi saluer l'embellissement de la ville, de plus en plus visible, et récompenser le travail mené par les services « Espaces Verts » et « Propreté », depuis 2001. Elle s'ajoute au **Trophée du Vélo** décerné à la Ville de Chartres lors du salon des Maires et des collectivités fin novembre. Ce trophée couronne une année 2010 phare dans la politique de promotion du vélo à Chartres.

Chaque jour ce sont les Chartrains qui témoignent de cette qualité de vie reconnue. Aujourd'hui, ces récompenses l'officialisent !

Ce qui donne un crédit supplémentaire à **notre ambition de considérer la ville tout entière comme un éco-quartier**.

## Mon beau sapin...

Pour l'heure, c'est le roi des forêts qui s'est attribué une place de choix dans la ville, puisque ce sont 370 sapins et 2000 branchages qui habillent d'ores et déjà les rues chartraines. **La traditionnelle patinoire**, ouverte au public depuis le 27 novembre au terme d'une soirée de gala autour du *Roi Lion*, propose tout

au long du mois de décembre de nombreuses soirées thématiques *on ice*. **Le Marché de Noël**, un **Village nomade** d'inspiration Mongole, des **déambulations** musicales et visuelles... Cette année, à Chartres, les fêtes de Noël vont ravir petits et grands et nous espérons vous voir nombreux profiter de ces décors enchantés et partager de chaleureux moments en cette fin d'année 2010.

## En route pour 2011 !

Pour la dixième année consécutive, le Conseil Municipal a annoncé une **nouvelle baisse des taux de la fiscalité chartraine**.

Ces orientations budgétaires, présentées lors du Conseil Municipal de novembre, mettent une nouvelle fois en lumière l'esprit de l'action que nous menons depuis 2001 : une gestion de la Ville qui nous a permis de multiplier les investissements, de contenir la dette et de baisser les taux des impôts.

C'est ainsi que le taux de **la taxe foncière va diminuer de 1%** et **le taux de la taxe d'habitation de 0,5%**... Un cadeau de Noël dont nous avons fait une tradition bien chartraine...

## Joyeuses fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

**Jean-Pierre GORGES**  
Député-Maire de Chartres

## »» Noël

# 10

- Toutes les animations



## »» Actu

# 14

- Urbanisme : les grands projets de la Ville



# CHARTRES Votre Ville

en COUVERTURE :

La cathédrale et les bords de l'Eure sous la neige, vus du boulevard Foch.

VOTRE VILLE  
LE MAGAZINE DE CHARTRES  
NUMERO 96  
DÉCEMBRE 2010  
HOTEL DE VILLE  
PLACE DES HALLES  
28019 CHARTRES CEDEX  
TEL. : 02 37 23 40 00  
FAX : 02 37 23 41 99  
www.ville-Chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
JEAN-PIERRE GORGES  
CO-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR DE COMMUNICATION  
JEAN-GUY MURIEL

SECRETAIRE DE REDACTION  
MYLENE ROUSSEAU

REDACTION  
JACQUELINE BRENNER

PHOTOGRAPHIES  
GUILLERMO OSORIO  
SEBASTIEN JANVIER

MAQUETTE, MISE EN PAGE  
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION  
IMPRIMERIE DIDIER  
MARY S.A.  
TIRAGE  
30 000 EXEMPLAIRES  
DISTRIBUTION  
MAIRIE DE CHARTRES  
Dépôt légal : à parution  
N° ISSN : 1257-5194



## Deux petits logos... mais un grand geste pour l'environnement

Nous avons souhaité faire apparaître deux logos certifiant que la société qui imprime le magazine Votre Ville respecte les normes environnementales. Conformément à la politique de la Ville qui souhaite respecter la réglementation ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement), et préserver les ressources naturelles.

## »» Sport

# 32

- Tennis : le tournoi Bonne Année



## » Actu

# 27

- **Reconstruction de la porte Guillaume : l'association s'est constituée**



## » Actu

# 7

- **Récompense exceptionnelle pour la ville : une fleur en or en plus de la 4<sup>e</sup> fleur**



## » Culture

# 49

- **Exposition à la Maison du Saumon : Chartres sous les bombes**





# La Ville récompensée aux Trophées du vélo

Parrainé par la Coordination interministérielle pour le développement de l'usage du vélo, le concours *Les trophées du vélo* est organisé chaque année par le Comité de Promotion du Vélo.

**L**i vise à récompenser des actions en faveur de l'usage du vélo dans trois de ses composantes : pratique utilitaire, loisir & tourisme.

Pour l'édition 2010, trois thèmes avaient été définis (choisir le vélo : des initiatives pour convaincre et encourager ce choix ; des trajets à vélo sûrs et facilités ; vélo et insertion sociale).

La Ville de Chartres a été récompensée lors du Salon des Maires et des collectivités locales à Paris fin novembre pour son opération *Pédaler pour nager*, dans la catégorie des initiatives pour encourager la pratique du vélo. *Pédaler pour nager* permet aux élève-

ves de 6<sup>e</sup> du collège Victor-Hugo de se rendre à vélo à l'Odyssée où ils suivent un cours de natation. Leur temps de déplacement est ainsi réduit, ce qui les autorise à rester plus longtemps à la piscine.

Isabelle Mesnard, adjointe au Cadre de vie et par ailleurs membre du Conseil d'administration du collège, avait été immédiatement séduite par le projet. Elle a mis tout en œuvre pour qu'il aboutisse rapidement.

Elle a su mobiliser et coordonner la Préfecture et la Sécurité routière, le Conseil général, la Police municipale, l'atelier d'insertion les 3R et la société *Center Parc* (pour l'achat de vélos d'occasion) afin que les élèves puissent bénéf-

ficier dès la rentrée 2010 de ce mode de transport.

C'est l'originalité de ce projet pédagogique que les membres du comité de Promotion du vélo et de la Fédération Française du Cyclotourisme ont retenu.



# Chartres obtient *la Fleur d'Or!*

Le jury national des Villes et des Villages Fleuris a confirmé le label *4 Fleurs* et a décidé en plus d'attribuer à la Ville de Chartres *la Fleur d'Or*. Récompense exceptionnelle !

**L'**attribution de la 4<sup>e</sup> fleur à la Ville de Chartres est maintenue pour 3 ans. « Lors de son passage à Chartres cet été, le jury national des Villes et Villages fleuris de France a été très éloquent, très intéressé par les réalisations non seulement florales, mais aussi environnementales réalisées par la ville », témoigne, ravie, Isabelle Mesnard, adjointe en charge du cadre de vie. Encore plus ravie lorsqu'elle apprend que la Ville reçoit une distinction supplémentaire : *La Fleur d'Or* ! « L'attribution de ce trophée me touche beaucoup et je tiens à transmettre toutes mes félicitations aux services des espaces verts et de la propreté de la Ville. Cette distinction supplé-

mentaire traduit une évolution du travail réalisé par les agents municipaux, une dynamique par rapport à l'embellissement de la Ville ».

*La Fleur d'Or* est attribuée pour une durée d'un an. « Ce trophée ne peut être attribué qu'aux villes qui bénéficient déjà de la 4<sup>e</sup> fleur. 9 villes en France peuvent en bénéficier chaque année », précise Daniel Stives, responsable de la régie Espaces Verts.

La remise du trophée aura lieu au printemps 2011 à Paris.

Isabelle Mesnard insiste sur les critères retenus pour décerner ces récompenses : « Quand on parle du cadre de vie, il n'y a pas que les fleurs. Sont également pris en charge le mobilier urbain, la signalétique, la propreté, la mise en place des dé-

chets verts, l'affichage publicitaire, l'évolution du cadre de vie, le patrimoine bâti, les ruches en centre ville, la charte « 0 pesticide », les canisites, les pistes cyclables, le développement durable. Tous ces critères ont interpellé le jury ».

L'adjointe souligne aussi le travail dans la continuité effectué depuis plusieurs années. « Une récompense comme celle-ci couronne plusieurs années d'effort continu. J'associe donc Bernadette Jouachim à l'attribution de ces distinctions, pour le travail réalisé lors du 1<sup>er</sup> mandat de Jean-Pierre Gorges. »

Jean-François Billard, apiculteur à Chartres

# Un miel de fête

Ce sont les abeilles de Jean-François Billard qui produisent le miel de Chartres. Ses ruches trônent sur la Médiathèque et le Théâtre. Aujourd'hui, les Chartrains et leurs visiteurs peuvent acheter ce miel auprès de l'Office de Tourisme. Saveurs.



## Votre Ville : Jean-François Billard, qu'est-ce qui vous a amené à installer des ruches à Chartres ?

*Jean-François Billard. : Quand je me suis installé comme apiculteur à Dammarie il y a deux ans, j'ai écrit au Député-Maire pour lui proposer d'installer des ruches dans la ville. Isabelle Mesnard, l'adjointe en charge du cadre de vie, a répondu positivement. Et aujourd'hui, cinq de mes quatre cents ruches sont installées en permanence sur le toit de la Médiathèque. Et une autre est juchée sur celui du Théâtre, mais seulement pendant la belle saison. Je pense que c'est*

*gagnant-gagnant, pour l'image de la ville comme pour ma réputation de jeune apiculteur.*

## VV : A entendre certaines déclarations, on a l'impression que les abeilles aujourd'hui se réfugient en ville, loin des produits chimiques, pesticides et autres...

*J-F B. : Soyons clairs : l'espace naturel de l'abeille, c'est la campagne. Mais c'est vrai que la Ville de Chartres utilise de moins en moins de produits phytosanitaires, comme du reste les jardiniers amateurs et les agriculteurs responsables. Les difficultés des abeilles ont des causes variées, qui ne se limitent pas à l'emploi abusif des pesticides. L'abeille reste encore largement à découvrir.*

*Pour moi, c'est une passion sans limites, mais très concrète. Je suis capable de partir plusieurs semaines m'enfermer dans une bibliothèque spécialisée, celle de l'INRA à Avignon par exemple, pour « faire mon*

*miel » de toutes les études très fines qui sont conduites en ce moment.*

## VV : Quel est le goût particulier du miel de Chartres ?

*J-F B. : Nous faisons deux récoltes par an. Celle de mai donne un miel au goût des fleurs de printemps, de couleur presque blanche comme un miel de colza, alors qu'il n'y en a pas dedans, comme le prouve le fait qu'il fige très lentement. Début août, la deuxième récolte offre un miel parfumé par les fleurs de tilleul, un arbre fréquent à Chartres, replanté place des Epars et qui couvre aussi la Butte des Charbonniers. Ce miel est plus foncé, il a un goût plus prononcé, avec des notes mentholées. J'en reconnais facilement le goût, bien différent de celui du miel produit par mes ruches de campagne. Mais les miels de Beauce offrent aussi des saveurs très diverses : celles du miel de mes ruches de Dammarie n'ont rien à voir avec le goût de celui de la Vallée de la Conie, un endroit plutôt sec propice à l'abeille.*

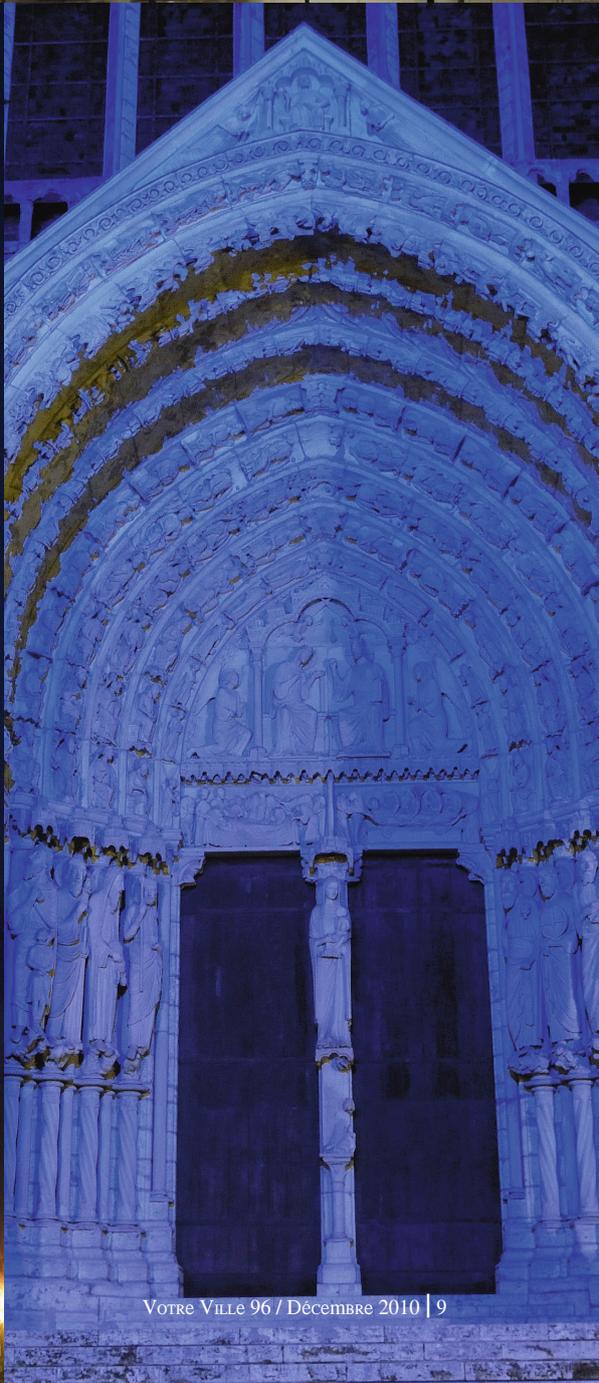


# Journée mondiale du diabète

La Ville et Novo Nordisk se sont associés lors de la journée mondiale contre le diabète pour habiller de bleu plusieurs monuments de Chartres, le temps d'une soirée.

Organisée pour la deuxième année consécutive, cette opération a pour but de sensibiliser le public à une maladie responsable de 11 000 décès par an.

La médiathèque, la cathédrale, la place Evora, et la place des Epars se sont donc parées de bleu, la couleur symbole du diabète, le 14 novembre dernier.



# Animations de Noël dans le Cœur de Ville

Mais où se trouve le père Noël? De nombreuses animations sont proposées au public dans le cœur de Ville. Revue de détails.

## Le marché de Noël

qui aura lieu du 11 au 24 décembre sera composé de 24 chalets d'exposants. Découvrez-y des idées de cadeaux originales proposées par les artisans : produits du terroir, décorations de Noël, bijoux, objets en bois...

## Le village nomade

proposé par Sébastien Dos Santos Borges, reporter conférencier. Un très beau village nomade comprenant quatre yourtes traditionnelles mongoles (yourte antique, yourte d'exposition, yourte audiovisuelle, yourte de dégustation), des loups, des poneys, mais aussi des objets de décoration, des diffuseurs olfactifs, des conférences sur la Mongolie et la Sibérie et des ateliers. Créneaux pour les scolaires (13, 14, 16 et 17 décembre) de 9h à 10h, de 10h à 11h, de 14h à 15h et de 15h à 16h.

L'accueil des groupes des centres de loisirs est prévu le mercredi 15 décembre et dans la semaine du 20 au 24 décembre.

## Et bien d'autres animations...

Le grand chalet accueillera deux animateurs des PEP d'Eure-et-Loir (limité à 12 personnes par créneau). Diverses activités seront proposées aux enfants de 3 à 12 ans accompagnés obligatoirement d'un adulte, les 23 décembre de 13h à 18h et 24 décembre 10h à 16h : atelier maquillage, fabrication d'objets sur le thème de Noël et du *village nomade*. Inscription sur place. Créneau d'une heure.

## Les déambulations

Avec la Compagnie *La prima porta*, les mercredi 15 et samedi 18 décembre. Défilé dans le cœur de ville de 3 à 5 clowns entre 14h30 et 18h.

*Le Quartet swing manouche* déambulation, le 11 décembre de 15h à 18h. Tous les standards festifs de jazz et de swing (2 guitares, 1 clarinette, 1 contrebasse). Défilé dans le cœur de ville.

*Les marcheurs de lumière*, le 18 décembre entre 14h30 et 18h. Déambulation dans le cœur de ville. Personnages orientaux mongols pour une déambulation musicale et visuelle.

4 personnages mongols percussionnistes avec gongs et petits tambours accompagnés d'un échassier *aigle de l'Himalaya* appareil dans le dos qui émet des flammes au dessus de leur tête.

Et enfin, celui que l'on attendait avec impatience... le Père Noël! qui déambulera dans le cœur de ville à la rencontre des petits et des grands :

- le 23 décembre de 14h à 16h30. Final au chalet animation place des Epars de 16h30 à 18h.
- le 24 décembre de 14h à 15h. Final au chalet animation place des Epars de 15h à 16h.



## L'atelier vitrail

Le grand chalet de la Ville sera occupé du 11 au 22 décembre par des démonstrations et des animations sur le vitrail proposées par l'association *atelier de Romuald*. Tout artiste en herbe intéressé pourra fabriquer un objet en vitrail à partir d'un modèle, sous l'encadrement de Romuald France, et repartir avec sa création, gratuitement.

Créneaux pour la création d'un vitrail :

- 12 décembre 10h-12h
- 15 décembre 10h-12h/14h-16h
- 19 décembre 10h-12h
- 20 décembre 10h-12h
- 21 décembre 10h-12h et 14h-16h
- 22 décembre 14h-16h.

6 à 8 personnes pourront être accueillies par créneau.

L'inscription sera réalisée sur place et priorité sera donnée aux enfants (à partir de 6 ans).

Des poteries seront proposées à la vente du 11 au 22 décembre.

# Chartres en habits de fêtes

Le service Régie Espaces Verts de la Ville a fini d'installer les décorations de Noël, soit 370 sapins de 1 à 10m de hauteur et 2000 branchages de bouleau blanc de 1 à 4m de hauteur.

« **N**ous avons mis en place de grands sapins de 10m dans les quartiers Drouaise (Léon Blum), Beaulieu (centre commercial), Madeleine (Forum), les Comtesses (MPT), les Hauts de Chartres (MPT), Saint-Chéron (mare à Boulay), Bel Air (place centrale), Porte Morard (dans îlot) et Rechèvres (MPT), soit au total neuf sapins », détaille Daniel Stives, responsable du service municipal Régie Espaces Verts.

C'était sans compter aussi sur les décorations de branchages dans les jardinières du Cœur de Ville, rue des Changes, cloître Notre Dame, rue du Soleil d'Or, place Marceau, rue de la Volaille, place Pierre Sépard, rue du Grand Faubourg et rue du Docteur Gilbert.

La Ville a également installé des décorations à base de sapins et de branchages de bouleaux blanc cloître Notre Dame, à l'entrée de la rue des Changes, mail Jean de Dunois (bacs centre commercial), place d'Évora (bacs), rue de Villaines (bacs), place Billard (halle du marché), Jardin Montescôt, place des Epars aux abords de la patinoire, du Marché de Noël et de la décoration du village Grand Nord.

On pourra admirer de beaux massifs devant l'Office de Tourisme, place des Halles, rue du Grand Faubourg (centre Athéna) et place Morard.

Tous ces espaces mis en valeur n'attendent plus désormais que le passage du Père Noël!



Jusqu'au 2 janvier 2011

# Venez patiner place des Epars !

La patinoire attend ses adeptes place des Epars jusqu'au dimanche 2 janvier 2011.



**L** occasion de chausser ses patins et de glisser, virevolter, s'amuser comme des petits fous, seul, en famille ou entre amis ! Un jardin de glace est prévu pour les plus petits afin de garantir leur sécurité.

Enfants et adultes pourront s'inscrire à des cours collectifs d'initiation ou de perfectionnement.

La soirée de gala a eu lieu le samedi 27 novembre avec un spectacle sur glace sur le thème du *Roi Lion*.

Des soirées à thème attendent leur public, les mardis et vendredis de 17h à 21h30 :

- Le 30 novembre : spéciale fil rouge
- Le 3 décembre : soirée tropicale
- Le 7 décembre : soirée western
- Le 10 décembre : soirée DJ
- Le 14 décembre : carnaval
- Le 17 décembre : disco
- Le 21 décembre : quizz musical
- Le 24 décembre : spéciale Noël
- Le 28 décembre : finale fil rouge
- Le 30 décembre : bulles magiques.



## Tarifs d'entrée à la patinoire

- 5,50 € pour les individuels (avec gratuité de la 4<sup>e</sup> entrée pour 3 places achetées simultanément)
- 36 € le carnet de 10 entrées.
- 10,50 € l'heure de cours collectif pour l'école de glace.
- **Gratuité** pour les groupes accompagnés des élèves des écoles primaires et des collèges chartrains, ainsi que pour les collégiens du département avec présentation du ticket gratuit.

# Les animations de l'Union des Commerçants de Chartres



Une nouvelle association de commerçants s'est constituée au mois de septembre dernier. Elle est présidée par Virginie Morel et compte déjà près de 170 adhérents.

**L**es commerçants de Chartres ont multiplié leurs efforts pour être en mesure de proposer des animations pour la période de Noël.

A partir du 10 décembre, toutes les boutiques vont s'habiller de rouge. Elles seront ouvertes jusqu'à 21h les vendredis 10 et 17 décembre, ainsi que le jeudi 23 décembre. Elles seront également ouvertes les dimanches

12 et 19 décembre.

Le vendredi 17 et le jeudi 23 décembre, une compagnie de dresseurs d'oiseaux déambulera dans les rues pour présenter un spectacle surprenant avec des rapaces, sous la halle de la place Billard.

Le Père Noël sera là, bien sûr, et se promènera dans les rues de la ville dès le 10 décembre.

L'UCC compte bien proposer une série d'animations pen-

dant toute l'année 2011 et donner ainsi envie aux Chartreains de se promener et de faire leurs courses dans le centre ville.



## Marché alimentaire de Noël

Exceptionnellement le marché alimentaire de la place Billard se tiendra les vendredis matin 24 et 31 décembre et non pas les samedis.

BA 122, Beaulieu, la Roseraie, St Martin au Val, Isidore...

# Les grands projets avancent

La Ville de Chartres mène de front plusieurs grands projets d'aménagement, sur les boulevards qui entourent la ville ancienne, sur le plateau nord-est (ex BA 122), sur le plateau nord-ouest (Rechèvres, la Roseraie, Bas-Menus), à St Martin au Val, à Beaulieu bien sûr, et rue Isidore (Hauts de Chartres – Madeleine), sans oublier le quartier qui entoure la Cathédrale. Où en sont les choses ? Les explications de Michel Teilleux, l'Adjoint au Maire qui conduit ces grands projets.

## V.V : Comment développez-vous ces projets qui concernent des espaces à la fois stratégiques et d'une surface considérable ?

*Michel Teilleux :* Selon notre démarche habituelle : réflexion, délibération, décision et enfin réalisation. Il s'agit d'espaces considérables, et la Ville s'appuie pour les réalisations proprement dites sur sa Société d'Economie Mixte (SEM) couplée avec la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA).

Nous nous sommes dotés depuis 2008 d'outils juridiques et financiers qui nous permettent d'avoir les compétences et les moyens d'action à la mesure de ces projets.

## V.V : Commençons par les boulevards, puisque les Chartrains ont noté les premiers aménagements sur le boulevard de la Courtille...

*MT :* Les gens ont bien sûr vu la démolition de l'ancienne piscine et les travaux archéologiques qui sont en cours. Nous avons choisi l'architecte qui réalisera ensuite la centaine de

logements prévus. Notez que nous sommes en train de modifier le PLU de la Ville de Chartres, notamment pour obliger les futurs constructeurs à équiper non pas d'un et demi, mais bien de deux parkings souterrains chaque logement construit. Le PLU nouvelle formule obligera aussi les promoteurs à consacrer davantage de place aux espaces verts dans leurs réalisations.

Ces dispositions s'appliqueront à toutes les constructions nouvelles sur le territoire de la commune de Chartres.

## V.V : Passons au quartier de St Martin au Val - St Brice...

*MT :* Vous savez que nous sommes en train de restaurer l'église, et d'abord sa toiture. Mais là n'est pas l'essentiel. Dans nos engagements pris en 2008, nous avions annoncé notre volonté de constituer là un deuxième grand pôle patrimonial et culturel (à côté celui de la Cathédrale), autour de la découverte des vestiges d'un sanctuaire gallo-romain, l'un des plus importants qui existent, puisqu'il mesure 300 m de long sur 200 de large.

Nous avons choisi un architecte bien connu des Chartrains, Paul Chemetov (il a conçu l'aménagement de la Médiathèque) pour organiser cette mise en valeur, il est déjà au travail.

## V.V : Le quartier Cathédrale fait également l'objet d'une réflexion.

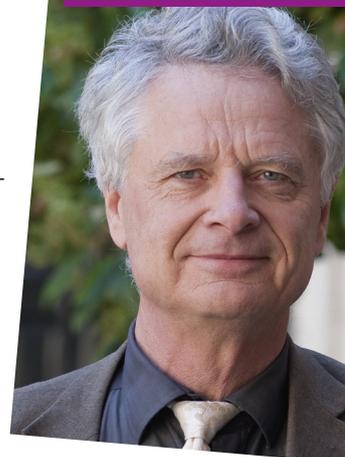
*MT :* Celle-ci est engagée depuis un an déjà. Nous avons passé un marché avec trois équipes d'urbanistes qui ont travaillé plusieurs mois ensemble et viennent de rendre leur diagnostic commun. Maintenant, ces équipes vont élaborer chacune un projet, et le Conseil Municipal en adoptera un mi-2011.

## V.V : Allons maintenant aux Petits Clos où la Ville vient d'inaugurer un groupe scolaire et un complexe squash-badminton...

*MT :* A Beaulieu, la Ville aménage en ce moment l'avenue François Mitterrand, qui va complètement désenclaver le quartier, entre l'avenue Victor Hugo et la rue de Lau-



Rue Isidore (dessin d'architecte).



nay. Cette avenue sera bordée d'un parc à la mesure de la qualité des équipements publics que nous sommes en train de réaliser. De plus, début 2011, la SEM va commencer la réalisation du nouveau mail commercial des Petits-Clos. Comme son nom l'indique, les habitants y trouveront une gamme très étendue de commerces (épicerie, boulangerie, bar, etc...) et de services de proximité (Poste, banque, pharmacie, etc...). Ce mail se présentera sous la forme d'un double alignement de huit petits immeubles de trois étages (cf photos jointes) contenant 150 logements de types variés : des appartements privés (les deux tiers), et les autres appartenant à Chartres Habitat. Tous ces bâtiments seront labellisés « basse consommation » d'énergie. Les habitants de chacun d'eux bénéficieront eux aussi de deux places de parking souterraines. Livraison mi-2012. C'est la Ville qui aménagera l'espace entre les deux rangées de bâtiments, et je veux insister dès maintenant sur la qualité des jardins qui seront aménagés jusqu'à l'Eure.

### **V.V : Les Hauts de Chartres, en limite de la Madeleine, et plus précisément l'ensemble Isidore...**

**MT :** Nous avons démolé les anciens immeubles très vétustes. Nous avons choisi le projet des architectes, Brénac et Gonzalez (cf dessin). Cette nouvelle résidence se présentera sous la forme d'un anneau de quatre étages entourant un jardin. Tous les appartements, là encore,

disposeront de deux places de parking souterraines. En tout, 70 logements : 50 privés et 20 publics.

### **V.V : Continuons à monter... Nous arrivons sur le plateau nord-est, avec les 280 hectares de l'ancienne Base Aérienne 122.**

**MT :** Le processus d'achat suit son cours, notamment avec le Ministère de la Défense. Nous avons choisi le cabinet « Architecture et Studio » qui va réfléchir sur l'organisation de cet espace immense, où les Chartrains trouveront des logements, des espaces commerciaux, des terrains de sports. Vous savez notamment que nous étudions le déplacement de Chartreexpo et de l'Hippodrome. Nous en reparlerons le moment venu.

### **V.V : Passons maintenant sur le plateau nord-ouest où la situation évolue rapidement...**

**MT :** Après l'aménagement de la place de l'Abbé Stock et de la rue la République, la Ville a posé la première pierre de la nouvelle Maison Pour Tous. Mais Rechèvres, c'est aussi Rechèvres 200, dont nous reconstruisons l'habitat en respectant son aspect de cité-jardin. La SEM va engager dans le courant de l'année prochain la réalisation de 43 logements : des pavillons et des petits collectifs. Par ailleurs, nous sommes en train d'aménager les futures rues du quartier de l'éco-quartier de la Roseraie pour permettre la réalisation des futurs logements.

Enfin, sur le plateau, nous allons commencer la réalisation de nouvelles routes qui auront pour premier avantage de désenclaver le quartier des Bas-Menus. Les habitants attendent que nous tenions cet engagement du Maire.

### **V.V : Et nous terminons notre petit tour de Chartres par Bel Air...**

**MT :** Une étude urbaine complète est en cours pour affiner tous les projets que nous avons là-bas : nouvelle Maison Pour Tous, nouveaux pavillons, implantation de commerces de proximité, etc... Là aussi, nous ne perdons pas de vue nos engagements et nous en discutons régulièrement avec les habitants. Je tiens aussi à mentionner une autre étude qui porte sur le quartier autour de l'école Jeanne d'Arc, pour vous faire mesurer combien nous avons le souci permanent d'analyser tous les quartiers de la ville, de préparer nos projets très en amont, avec les habitants. Les Chartrains le comprennent de mieux en mieux : on n'entend d'ailleurs plus ceux qui disaient que nous n'en avions que pour le centre-ville. En fait, nous ne menons pas des projets pour le simple plaisir de construire. Nous essayons de prévoir l'avenir de Chartres dans sa globalité, pour mieux assurer la qualité de vie des Chartrains.



Le mail commercial de Beaulieu les Petits-Clos (dessin d'architecte).



## Baisse des impôts locaux, investissements élevés

# Et de 10 !

Le dernier Conseil Municipal a examiné les orientations du futur budget 2011 de la Ville, qui sera voté dans quelques semaines. Ses grands axes ne surprendront pas les Chartrains : baisse des taux des impôts locaux et investissements élevés. Pour la dixième année consécutive.

« **2011** verra la 10<sup>e</sup> baisse consécutive du taux des impôts locaux des Chartrains », annonce Franck Masselus, adjoint aux finances de la Ville. « C'est un engagement tenu depuis 2001, réaffirmé et tenu depuis 2008. Le taux de la taxe foncière baissera de 1%, et celui de la taxe d'habitation de 0.5 % ».

Il faut rappeler les raisons de ces baisses répétées. En 2001, le contribuable chartrain était la victime d'une fiscalité devenue confiscatoire : les impôts locaux, toutes taxes confondues, étaient alors jugés supérieurs de 80 % à la moyenne nationale des villes de même taille. C'était davantage vrai pour la taxe foncière que pour la taxe d'habitation, ce qui expli-

que la volonté de la municipalité de baisser davantage le taux de la première que celui de la seconde.

*« Jean-Pierre Gorges et notre équipe n'avons pas le culte de la baisse des impôts pour la baisse des impôts... »*

*« Jean-Pierre Gorges et notre équipe n'avons pas le culte de la baisse des impôts pour la baisse des impôts. Nous voulons simplement que les impôts des Chartrains se rapprochent progressivement de la moyenne des impôts payés dans les villes de même*

*taille. C'est une question de justice et aussi d'attractivité : les hommes (et les entreprises où ils travaillent) ne viennent pas s'installer dans les villes et les agglomérations où la fiscalité bat des records. »*

De plus, la confiance des investisseurs, l'un des éléments-clés du dynamisme d'une cité, ne peut se reconquérir que par la continuité d'une politique fiscale modérée.

*« Soyons clairs : il reste du chemin à faire. Après dix ans d'efforts, la Ville de Chartres a fait la moitié du chemin. Nos impôts locaux sont encore supérieurs de 40 % à ceux de la moyenne des villes de même taille. Vous me direz que nous aurions pu aller plus vite. Mais il était en même temps nécessaire de donner aux Chartrains les équipements qui leur manquaient depuis longtemps.*



La nouvelle Maison Pour Tous de Rechèvres (Dessin d'architecte)

*Là encore, c'était une question de justice et d'attractivité. »*

C'est pourquoi la municipalité a investi 170 millions pendant le premier mandat (qui aura duré sept ans), et s'est engagée à en réaliser 150 d'ici la fin du mandat en cours (six ans).

C'est ainsi que la Médiathèque, les boulevards du cœur de ville, la restauration des façades des bâtiments publics, la mise en place du complexe cinématographique, la restructuration de Beaulieu, etc... ont pu voir le jour.

Rappelons encore que le parking du cœur de ville est à ajouter à tous ces investissements, même s'il n'a pas coûté un euro au contribuable chartrain. Le mécanisme de la délégation de service public offre cet avantage, l'équipement étant géré par un exploitant privé, financé exclusivement par l'utilisateur, alors qu'il est propriété de la Ville, et que ses tarifs sont votés en Conseil Municipal.

« Parmi les investissements de

*2011, notons la poursuite du réaménagement de Beaulieu, la nouvelle construction de la Maison Pour Tous de Rechèvres, la réfection de la toiture de l'église St Martin au Val, la construction de courts de tennis couverts aux Grands Prés, sans oublier les travaux d'entretien des écoles, de la voirie, ou encore l'extension du réseau de caméras de vidéoprotection, notamment à la Madeleine. Et la liste n'est pas limitative, comme on dit... »*

La Ville de Chartres peut également se féliciter de la bonne gestion de ses emprunts, où ses services financiers ont obtenu des taux d'intérêts très avantageux, inférieurs à 3% en 2009 et sans doute du même ordre en 2010.

De ce fait, et même si les investissements ont été considérables, la dette de la Ville de Chartres reste inférieure à ce qu'elle était en 2001, en euros constants.

« J'insiste sur la continuité de notre action en matière de fiscalité et d'investissements. Au moment où beau-

*coup de collectivités freinent leurs investissements et appellent à l'aide, la Ville de Chartres continue son chemin. C'est un signe fort adressé à ses habitants comme à tous les acteurs économiques (et employeurs) de notre bassin d'activités. »*



Le maire et son adjoint aux Finances lors de l'inauguration du complexe squash / badminton des Petits-Clos

Social

# Une crèche au Jardin d'entreprises

*Les petits chaperons rouges*, une crèche inter-entreprises va voir le jour au printemps 2011. La première pierre du chantier, rue Blaise-Pascal, vient d'être posée par Jean-Pierre Gorges, député maire de Chartres.

**C**oncept novateur, cette crèche va permettre à des entreprises de réserver des places pour les enfants de salariés. Un moyen de diminuer le temps de garde des tout-petits et le stress des parents qui travaillent.

Quatre entreprises ont déjà pris des options sur la moitié des 43 lits disponibles.

Le bâtiment de 500 m<sup>2</sup>, qui répond aux normes de haute qualité

environnementale, est construit sur un terrain de 4 000m<sup>2</sup>, ce qui laisse une possibilité d'extension. Bois, toiture végétalisée, panneaux solaires, pompe à chaleur, récupérateur d'eau de pluie composeront cette structure d'accueil d'un nouveau type.

La SEM Chartres Développement finance le gros œuvre et loue les infra-structures à une société privée qui gèrera la crèche et prendra en charge les aména-

gements intérieurs. La Caisse d'Allocations Familiales et les entreprises adhérentes participeront au financement du fonctionnement des *Petits Chaperons rouges*. Le Conseil général apportera une subvention de 150 000 euros dans le cadre du CDDI.

Une deuxième crèche pourrait être implantée ultérieurement dans la future zone d'activités de l'ouest de Chartres.

Au siège de *La Compagnie des Marchés*

## La micro crèche, un exemple réussi



Elisabeth Fromont, debout, à côté de Patrick Violas

**P**atrick Violas, PDG de la *Compagnie des Marchés*, sise au Jardin d'entreprises, aime les enfants. Cela saute aux yeux. C'est sans doute ce qui l'a conduit à créer une micro crèche à deux pas des bureaux de son siège social. « *mes salariés sont jeunes, certains habitent la campagne. Je sais que les mères peuvent rencontrer des problèmes pour faire garder leurs enfants. Notre micro crèche peut accueillir 10 enfants de 0 à 3 ans. Les assistantes sont toutes des professionnelles de la petite enfance. La proximité géographique de la crèche permet aux parents de travailler sans stress. Et, détail important, il en coûte aux parents seulement entre 9 et 90 euros par mois pour faire garder leur enfant, grâce aux aides de la CAF!* »

L'entreprise a construit les locaux et a bénéficié d'avantages fiscaux. Elle sous-traite le fonctionnement de la crèche avec la société *People and baby*. « *Ce modèle de micro crèche s'adapte parfaitement aux entreprises de 50 à 100 salariés. C'est un formidable facteur de cohésion sociale à l'intérieur d'une entreprise* ».

## Opération Tranquillité Vacances

# Partez tranquille!

L'opération Tranquillité vacances, organisée conjointement par la Police municipale et la Police nationale, ne fonctionne pas uniquement l'été, mais s'étend à toutes les vacances scolaires.

**S**i vous partez quelques jours, par exemple, pendant les vacances scolaires de Noël, ou de Pâques, vous pouvez prévenir la Police municipale ou la Police nationale de votre absence. Des policiers assureront une surveillance régulière de votre domicile. Une simple inscription au 2 rue Chanzy ou au 57 rue du Dr Maunoury suffit. Vous donnez vos dates de vacances, votre adresse, le nom d'une personne à prévenir en cas de besoin, et vous pouvez partir tranquille! Ce service est gratuit!

Renseignements tél. 02 37 23 42 84.

## Sécurité

# Vols dans les voitures

**Pensez à fermer vos voitures à clé, même lorsque vous stationnez dans un parking souterrain. En cette période d'achats de Noël, certains cambrioleurs cagoulés n'ont aucun scrupule à jouer les Pères Noël indéliçats!**

# Vacances de Noël



Les Maisons Pour Tous de la Ville ont élaboré un programme d'activités pour les jeunes durant les vacances de Noël, du lundi 20 au vendredi 24 décembre. Pour tous les goûts et toutes les envies.

## Maison Pour Tous de Beaulieu

2 Place de Beaulieu  
Tél. 02 37 23 40 69.

### Lundi 20 décembre matin

*Accueil libre* : Jeux de Société, Informatique, Billard, Baby-foot, Ping-Pong,  
**Après-midi**  
*Futsal.*

### Mardi 21 décembre matin

*Patinoire de l'Odyssée*  
**Après-midi**  
*Piscine de l'Odyssée.*

### Mercredi 22 décembre

**Journée découverte** Visite de l'*Aquarium Sea Life.*

### Jeudi 23 décembre matin

*Squash, badminton*  
**Après-midi**  
*Bowling.*

### Vendredi 24 décembre matin

*Cuisine*  
**Après-midi**  
*Cinéma goûter.*

## Activité spécifique Journée découverte dans l'aquarium *Sea life*

A l'occasion des vacances de fin d'année, la Maison Pour Tous de Beaulieu offre aux adolescents qui fréquentent le Secteur Jeunes une sortie inoubliable et riche en découvertes dans l'aquarium *Sea Life*.

Cet aquarium géant qui est équipé de bassins modernes dévoile une collection d'animaux impressionnants, étranges, amusants ou majestueux.

Lors d'une journée, les jeunes découvriront un immense panel de créatures marines au fil d'une visite pensée pour eux.



Ils pourront également découvrir quels animaux peuplent la Seine, les mers chaudes des tropiques et les abysses. Admirer les poissons, tortues, hippocampes et méduses qui sont mis en scène dans des décors extraordinaires : port de pêche européen, cité engloutie dans une mer du Sud et forêt amazonienne depuis laquelle les guetteront des piranhas. Avant d'assister au nourrissage des requins ou de caresser les raies, les jeunes passeront à l'intérieur du tunnel cylindrique, un tube en verre : le clou du spectacle. Là, ils pourront observer en toute sécurité les espèces les plus curieuses. Requins et poissons circulent dans ce bassin qui offre une vue à 360°, l'immersion est totale.

## Maison Pour Tous de Bel-Air

4 allée du Berry  
Tél. 02 37 23 40 67.

Tous les matins de 10h à 12h  
Un stage foot 2<sup>e</sup> édition, regroupe toutes les Maisons Pour Tous sous forme de 3 à 4 jeunes par quartier volontaire. Nous les invitons à venir compléter l'effectif de Bel-Air, pour une meilleure harmonie avec les jeunes de chartres. Des navettes seront prévues pour les jeunes qui sont intéressés. Voir avec vos responsables.

## Programme des après-midi

### Lundi 20 décembre

*foot en salle*; accueil jeux et cours de la Maison Pour Tous.

### Mardi 21 décembre

*multisports* aux choix pour les filles (basket/hand-ball).

### Mercredi 22 décembre

*tournoi Fifa 2011*; tournoi jeux de société.

### Jeudi 23 décembre

*patinoire à l'Odyssée.*

### Vendredi 24 décembre

*repas à midi avec le groupe stage foot 2<sup>e</sup> édition*; goûter réveillon ; bilan



## Maison Pour Tous de St Chéron

2 rue de la Mare à Boulay  
Tél. : 02 37 23 40 72.

### Lundi 20 décembre

#### matin

*accueil – Inscriptions (jeux de société, baby-foot, ping-pong, informatique)*

*après-midi  
futsal.*

### Mardi 21 décembre

*Journée à Paris.*

### Mercredi 22 décembre

*matin : patinoire*

*après-midi : cinéma.*

### Jeudi 23 décembre

*matin : préparation repas*

*après-midi : bowling.*

### Vendredi 24 décembre

*matin : bilan – jeux*

*après-midi : goûter de Noël.*

## Maison Pour Tous de la Madeleine

Mail Jehan de Dunois  
Tél. 02 37 88 45 00.

### Lundi 20 décembre

*matin : accueil (jeux de société, billard, baby-foot, initiation jeux de cartes...) – Décorations de Noël*

*après-midi : futsal.*

### Mardi 21 décembre

*matin : patinoire à l'Odysée*

*après-midi : bowling.*

### Mercredi 22 décembre

*matin : patinoire au centre ville*

*Après-midi : sortie à Paris.*

### Jeudi 23 décembre

*matin : squash*

*après-midi : rencontre inter*

*secteurs jeux de Noël.*

### Vendredi 24 décembre

*matin : patinoire au centre ville*

*après-midi : cinéma.*

## Maison Pour Tous des Hauts de Chartres

5 rue des Hauts de Chartres  
Tél. 02 37 23 40 70

### Lundi 20 décembre

*matin : Accueil (Ping pong, baby foot, billard...)*

*après-midi : foot en salle.*

### Mardi 21 décembre

*grande sortie.*

### Mercredi 22 décembre

*matin : patinoire L'Odysée*

*après-midi : cinéma.*

### Jeudi 23 décembre

*matin : préparation et repas avec la MPT de Saint-Chéron*

*après-midi : activités au choix.*

### Vendredi 24 décembre

*matin : bilan des vacances et de fin d'année*

*après-midi : bowling.*

## Infos BIJ

# 1<sup>er</sup> Décembre Journée mondiale de lutte contre le sida

Du 1<sup>er</sup> au 10 décembre : espace infos et prévention sur le sida, documentations et préservatifs gratuits.

Le BIJ est un accueil libre, anonyme et gratuit, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Contact : Bureau Information Jeunesse  
32, boulevard Chasles 28000 CHARTRES  
Tel : 02.37.23.42.32 Bij28@ville-chartres.fr  
www.ville-chartres.fr rubrique jeunesse.



L'Association Rechèvres Bas Menus Animation organise pendant les vacances de Noël :

### Le samedi 18 décembre de 14h à 17h

- un atelier pâte à sel ouvert pour les 4 à 8 ans - Tarif 10€.

### Du 20 au 23 décembre de 14h à 17h

- un stage décos de Noël pour les 6/14 ans Tarif : 25€
- un atelier « bande dessinée pour les 12/15 ans » - Tarif 30€.

### Le dimanche 19 décembre à 12h

à la Maison Pour Tous de Rechèvres :

- un repas de Noël ouvert à tous - Tarif : 25€ boisson non comprise.

Inscription avant le 10 décembre.

### Maison Pour Tous de Rechèvres

13 avenue de la République

28000 CHARTRES.

Inscriptions à Rechèvres Bas Menus

Animation

au 02 37 21 33 76.

Droits et démarches et du citoyen

# Inscrivez-vous sur les listes électorales avant le 31 décembre



Pour voter à partir de 2011, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2010

Voter est un droit, c'est aussi un devoir de citoyen !

## Comment s'inscrire sur une liste électorale ?

Si vous venez d'emménager ou bien si vous n'étiez pas encore inscrit, vous pouvez demander votre inscription en mairie auprès du service des formalités administratives.

Pour ce faire, vous devez compléter le formulaire mis à votre disposition sur le site de la ville, fournir la copie de votre pièce d'identité et un justi-

ficatif de domicile. Puis, soit adresser votre demande par voie postale ou bien venir vous inscrire en mairie.

Dès que votre inscription sera enregistrée, si vous étiez inscrit précédemment dans une autre commune, votre radiation se fera automatiquement.

Si vous avez déménagé sans changer de commune, vous devez signaler ce changement d'adresse à la mairie de manière à ce que l'on vous attribue un nouveau bureau de vote, sinon vous resterez inscrit à l'ancien bureau de vote.

## Quelles sont les conditions pour pouvoir s'inscrire sur une liste électorale ?

Vous devez être majeur, de nationalité française et ne pas être privé de vos droits civiques.

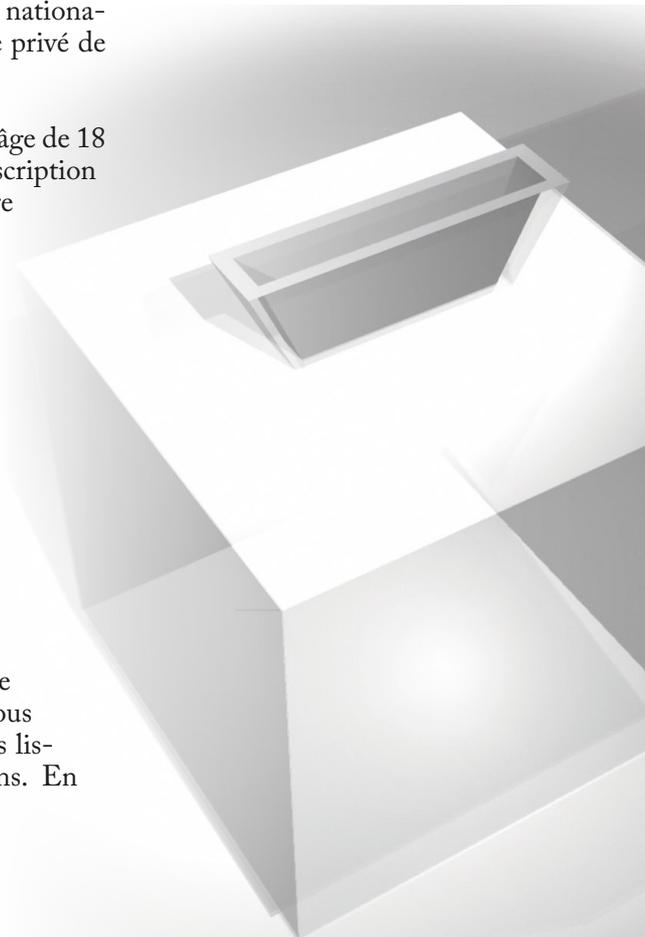
Les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans bénéficient d'une inscription d'office à condition de s'être fait recenser.

Vous devez justifier d'une attache avec la commune où vous souhaitez vous inscrire : soit vous y êtes domicilié, soit vous y résidez depuis plus de six mois, soit vous réglez une taxe (habitation, foncière) depuis au moins 5 ans.

Si vous êtes ressortissant d'un pays membre de l'Union européenne, vous pouvez vous inscrire sur les listes des électeurs européens. En

revanche, vous ne pourrez voter que pour certains scrutins, notamment les élections municipales et l'élection des représentants au parlement européen.

Les prochaines échéances électorales de 2011 sont les élections cantonales (désignation des conseillers généraux qui siègent au département) prévues les 20 et 27 mars 2011. Trois cantons sont concernés à Chartres.



Vignette 2011

# Le stationnement résidentiel gratuit, par secteur



Les résidents doivent se munir des vignettes de couleur correspondant à leur secteur.

**L**e stationnement résidentiel gratuit est accordé à deux véhicules par foyer. Ne peuvent en bénéficier que les Chartrains résidant dans les secteurs concernés.

Dans la zone piétonne à accès réglementé, le stationnement demeure strictement interdit. Les riverains ont à leur disposition une vignette multicolore leur permettant de stationner dans les secteurs limitrophes.

## Vignette 2011, mode d'emploi :

Elle doit être impérativement collée sur le pare-brise du véhicule.

Les vignettes sont à retirer à l'Hôtel Maleyssie, service Voie

Publique, entrée B, 2 rue Chanzy, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Une permanence est assurée de 9h à 12h les samedis 4 et 11 décembre, de 9h à 12h.

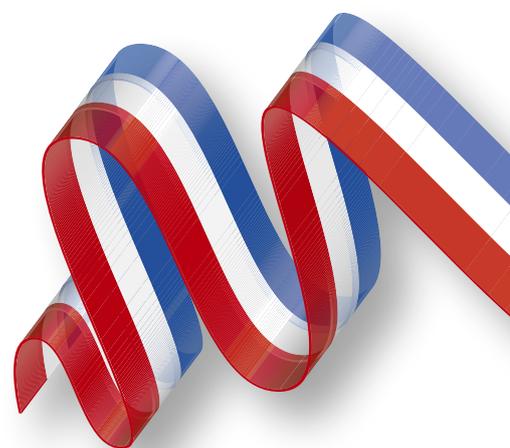
**En cas d'impossibilité de se déplacer, une demande peut être adressée par courrier, en joignant une photocopie de la carte grise et d'un justificatif de domicile (renseignements au 02 37 23 42 83).**

Pièces à présenter : la taxe d'habitation 2010, un justificatif de domicile, une pièce d'identité, un certificat d'immatriculation à jour du véhicule, pour les véhicules de société, un justificatif de l'employeur.

## Les permanences des élus

Les Chartrains peuvent rencontrer leurs élus lors des permanences qui se tiennent le premier mardi de chaque mois, et donc prochainement le 7 décembre et le 4 janvier, à partir de 18 heures dans les onze salles suivantes :

Ecole François Villon, Abbayes Saint Brice, MPT de Beaulieu, MPT de Saint-Chéron, MPT Forum de la Madeleine, MPT Bel-Air, MPT Rechèvres, Ecole Le Grand Jardin, Ecole Jules Ferry, Hôtel de Ville, Ecole de la Brèche.





Proximité, dialogue, concertation  
**Les élus rencontrent les Chartrains**





6

### 1 La médaille de la Ville

Jean-Pierre Gorges, député-maire, a remis à Patrick Meynier, le directeur départemental de la Sécurité publique, la médaille d'honneur de la Ville, en présence du Préfet Lionel Beffre. Une médaille qui vient récompenser le travail du Commissaire divisionnaire.

### 2 Convention Ville/Etat

Les polices municipale et nationale ont signé une convention de coordination pour mutualiser les moyens de lutte contre l'insécurité.

### 3 Pôle gare

Daniel Guéret a présenté le projet aux parlementaires et aux conseillers généraux.

### 4 Aire de jeux à Bel-Air

Un toboggan, un muret d'escalade, des jeux à ressorts et un banc composent une aire de jeux de 64 m<sup>2</sup>, allée du Berry, près de l'école Henri Matisse. Elle a été inaugurée par Jean-Pierre Gorges, député-maire, le 6 novembre dernier.



7

### 5 Assemblée générale des associations jacquaires

Elle s'est tenue à Chartres du 12 au 14 novembre dernier et a regroupé plus de 130 délégués, représentant 30 départements traversés par le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle.

La statue en bois de cèdre créée à la Fête des Vendanges sera posée aux 3 Ponts au printemps prochain.

### 6 70 ans de mariage

Lucien et Hélène Billard ont fêté leurs 70 ans de mariage dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville. Leur fils Noël, conseiller municipal, a orchestré la cérémonie.



8

### 7 1<sup>re</sup> pierre à Rechèvres

Pose de la première pierre de la Maison Pour Tous de Rechèvres, place Franz Stock, qui ouvrira au printemps 2012. Elle remplacera l'ancienne salle de la Cité, devenue obsolète.

### 8 Plan seniors

Au Foyer de la rue de Brétigny, Elisabeth Fromont, 1<sup>re</sup> adjointe, Jean-Pierre Gorges, député-maire, et Patrick Meynier, DDSP, ont présenté les mesures de sécurité à prendre par les seniors contre les cambriolages et autres délits.

# Douze sages pour la vieille ville

Ils se réunissent une fois par mois pour donner leur avis sur les constructions et les restaurations en en basse ville.



## Membres du Comité des Sages

sur la photo de gauche à droite :

Thibault Arviset,  
Odile Renaud Bessette,  
François Marceul,  
Jean-Philippe Doré,  
Clarke de Dromantin  
(architecte des Bâtiments  
de France présent lors de la  
réunion du 15 novembre)

Mme Rabache Gayet,  
Patrick Gérardet,  
Guy Liger,  
Sylvie Menard,  
Brigitte Lelièvre,  
Blandine Tachot,  
Manquent sur la photo :  
Geneviève Jallerat,  
Bruno Loire,  
Philippe Héraclès.

Une décision du conseil municipal, en juin dernier, a donné naissance au Comité des Sages, présidé par Patrick Gérardet, adjoint chargé de la Promotion de la ville.

Il se compose de douze membres, pour la plupart, des habitants du secteur historique de Chartres. Saisi en amont des dossiers d'urbanisme, il donne son avis sur la politique municipale d'urbanisme concernant le secteur sauvegardé et protégé, sis à l'intérieur des boulevards et des remparts, que l'on a communément l'habitude de délimiter par le périmètre de

la ville médiévale.

Le comité donne son avis consultatif sur les permis de construire, les travaux de ravalement, l'installation de nouvelles enseignes, ou encore l'installation de panneaux solaires, d'antennes paraboliques, etc...).

L'objectif est d'améliorer le cadre de vie des Chartrains et d'attirer toujours davantage de touristes grâce au respect des sites remarquables qui font la notoriété de la ville.

# Une pierre de plus à l'édifice

Plus de cent personnes se sont réunies dans le salon Montescot de l'Hôtel de Ville pour l'assemblée constitutive de l'association *Porte Guillaume*.



**P**atrick Géroudet, adjoint chargé de la Promotion de la ville, qui orchestrait la réunion, a été plutôt surpris de l'intérêt que les Chartrains portaient à la reconstruction de ce monument emblématique de la ville : « *avant même la réunion nous avions déjà enregistré plus de 100 adhésions !* » L'association a pour but d'aider à la reconstruction et à la promotion de la Porte Guillaume. Les fouilles très intéressantes de la barbacane réalisées par le service Archéologie de la Ville ont été interrompues pour la période hivernale. Elles reprendront l'été

prochain dans les fossés. La reconstruction du monument sera prise en charge par un chantier-école avec des bénévoles et des étudiants qui utiliseront les techniques du Moyen-Âge.

L'association envisage de mettre sur pied une conférence en 2011 présentant le fonctionnement d'un chantier-école.

Elle prévoit également de recueillir les témoignages des Chartrains qui ont connu la Porte Guillaume debout et de collecter des témoignages relatifs au quartier, au monument ou aux activités qui s'y déroulaient.

(Merci de contacter l'association au 02 37 23 41 78.)

La Fondation du Patrimoine, représentée par son délégué départemental Yves Jacquemet, a apporté son soutien à l'association.

**Association Porte Guillaume.  
Hôtel de Ville, place des Halles  
28019 Chartres cedex  
Tél. 02 37 23 41 78.**

**Présidente : B. Jouachim  
Vice Président : J.J. Chapin  
Trésorier : P. Michaud  
Secrétaire : B. Bouquery.**

## Citoyenneté et Souvenir

# Les 10 et 11 novembre



10 novembre

**L**e 10 novembre dernier, à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée en résistance des lycéens et étudiants, lycéens et officiels se sont réunis sur la butte des Charbonniers pour évoquer le souvenir de Jean Moulin et des jeunes résistants.

Après les hymnes et une lecture de textes les lycéens ont déposé des fleurs aux monuments aux morts.

Le 11 novembre, avait lieu le 92<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice de 1918. Jean-Pierre Gorges, député maire de Chartres et Lionel Bèfre, Préfet, ont déposé des gerbes de fleurs sur le monument de la butte des Charbonniers avant de se rendre sur la stèle du général de Gaulle.

Un office religieux s'est tenu en la cathédrale de Chartres à 11h. La délégation s'est ensuite rendue à l'Hôtel de Ville pour un vin d'honneur offert par la Municipalité.



11 novembre

## Une soirée citoyenne

# Les armées recrutent

**F**ranoïse Ferronnière, adjointe chargée de la Démocratie locale, de la Citoyenneté et de la Mémoire, a organisé une soirée citoyenne pour les jeunes de plus de 16 ans, afin de promouvoir les différents métiers des Armées.

De nombreux jeunes sont venus rencontrer des représentants des Armées de l'air, de terre et de mer, ainsi que la gendarmerie nationale. Les Armées souhaitent embaucher 20 000 jeunes de 17 à 29 ans. Les échanges ont été très fructueux et les intéressés ont même pu assister à des projections vidéos.



Pour tout problème technique dans la ville

# Ayez le réflexe

# 02 37 88 44 44

Ou par Internet <http://www.ville-chartres.fr>





Jean-Pierre Gorges remet à Nicole Delarue, l'épouse de James, un exemplaire de la plaque du stade qui porte désormais son nom

# Le terrain de foot prend le nom de James-Delarue

Le premier terrain de foot synthétique du département porte désormais le nom d'un pilier de la section football de l'Horizon de Beaulieu, James Delarue.

**L**e conseil municipal à l'unanimité a choisi de donner le nom de James Delarue au stade de foot de Beaulieu les Petits-Clos. Il a été inauguré par Jean-Pierre Gorges, député-maire de Chartres et ses adjoints, le 6 novembre dernier. Disparu en juillet 2007, à l'âge de

57 ans, James Delarue a grandi dans ce quartier, où sa famille s'est installée en 1962.

Passionné de foot dès sa plus jeune enfance, il trouve naturellement le chemin de l'Horizon de Beaulieu, club fondé par Bernard Plaze, qu'il conduit avec Christian Darmigny et ses coéquipiers jusqu'à la Division d'Honneur.

Attaquant de talent, au caractère bien trempé, ce passionné vit l'aventure du foot jusqu'au bout. Il quitte le temps d'une saison le club de Beaulieu pour jouer à un plus haut niveau à Lucé.

Il joue aussi avec l'équipe corpo de Triefus, notamment après sa carrière de footballeur fédéral.

C'est une blessure sur le terrain qui met fin à sa carrière de joueur. Mais, dans la foulée il endosse le maillot d'entraîneur de l'équipe fanion puis d'éducateur pour les jeunes du club.

Bénévole infatigable, il met dans sa vie professionnelle la même envie de gagner que dans le sport. Chez Triefus, le laborantin des débuts termine cadre.

C'est à la fois pour honorer son talent de joueur et sa mission d'éducateur que la Ville a voulu donner le nom de James Delarue au stade de football en gazon synthétique, dans ce quartier qui connaît une nouvelle jeunesse.

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION PRÉSENTE  
**3.4.5 DEC 2010 CHARTRES COMPLEXE L'ODYSSEE**



[www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr)

RETRANSMIS PAR **RMC** & **EUROSPORT**  
 INFO TALK SPORT

Crédits photos: DPH / S. Kerproux & F. Foghe



## Tournoi de tennis Bonne Année

# Dans le circuit des grands tournois

450 joueurs et joueuses de tous niveaux vont passer la fin de l'année sur les courts couverts du comité d'Eure-et-Loir, à la Madeleine.



Claire Feuerstein n° 13 (vainqueur 2009) et Mathilde Johansson n° 10 entourent les ramasseurs de balles

**L**es premiers coups de raquettes s'échangeront dès le 4 décembre avec les non classés et les 4<sup>e</sup> séries pour finir le 30 décembre avec les 1<sup>re</sup> séries, les 3<sup>e</sup> séries entrant dans le tableau à partir du 11 décembre. Le 20 aura lieu le tirage au sort du tableau final, en présence de Stéphane Robert, vainqueur en 2005.

Le nombre de joueurs permet aux organisateurs, Franck Chaillot le juge arbitre et Sébastien Lenoël, directeur du tournoi, d'offrir aux compétiteurs une progression régulière dans le tableau. «*Les adversaires n'ont jamais plus de deux classements d'écart, quel que soit le tour. A partir du 18 décembre les matchs ont lieu en continu tous les jours et les filles à partir de 0 iront jouer dans les salles du TCC*» précise Etienne Poulet, le président du Comité d'Eure-et-Loir de tennis.

Le calendrier donne à ce tournoi une ambiance particulière. «*Il y a très peu de manifestations sportives à cette époque de l'année. Le tournoi bénéficie donc d'une belle couverture médiatique et d'un grand succès quant à la fréquentation du public. La Ville de Chartres installe des tribunes sur le court central à partir du 24 décembre.*»

### Tableau masculin

Stéphane Robert n° 12,  
Eric Prodon n° 19,  
Alexandre Sidorenko n° 24,  
Jonathan Eysseric n° 32,  
Mathieu Rodriguez n° 43.

### Tableau féminin

Anaïs Laurendon n° 11,  
Ségoène Berger n° 21,  
Victoria Larrière n° 25,  
Sélïma Sfar n° 28.

La direction du tournoi recherche des bénévoles pour l'intendance et le bon déroulement des rencontres.

Renseignements :

[www.comite.fft.fr/eure-et-loir](http://www.comite.fft.fr/eure-et-loir)  
[comite.eure-et-loir@fft.fr](mailto:comite.eure-et-loir@fft.fr)

Si Chartres vous inspire

# Photographes, cette page est pour vous!

**D**urant toute l'année 2009 le magazine Votre Ville avait publié chaque mois des clichés de photographes amateurs. Vous avez été nombreux à continuer de nous envoyer vos photos. C'est pourquoi dès le numéro de janvier 2011, nous mettons de nouveau à disposition une page qui vous permettra d'éditer votre meilleure photo.

N'hésitez pas à nous envoyer par email un maximum de trois photos à l'adresse suivante :  
[votreville@ville-chartres.fr](mailto:votreville@ville-chartres.fr)



## La chronique des jardiniers de la Ville

# Le Camélia *Gloire de Nantes*

**D**es fleurs en décembre, c'est possible! Grâce au camélia *Gloire de Nantes*.

Avec sa floraison très précoce, cet arbuste donne au jardin une palette rose vif avant Noël.

Sa hauteur ne dépasse pas 2 mè-

tres, et sa croissance reste relativement lente.

Si le sol est trop calcaire et si le feuillage jaunît, on peut apporter un peu de sulfate de fer pour acidifier le sol.

En ce qui concerne la taille, seule une taille de formation pourrait

être nécessaire si l'on souhaite maîtriser son volume. Dans ce cas, on taille l'arbuste juste après la floraison.

Enfin, il faut veiller à le placer à l'abri des vents froids et de préférence à la mi ombre.

Des femmes dans l'univers masculin du marché aux grains

## Les « leveuses de cul-de-pouche »



Au XVIII<sup>e</sup> siècle, une profession liée au marché aux grains (place des Halles) se féminisa : le statut des *leveuses* fut officialisé par la Ville.

**E**n langage beauceron, la *leveuse de cul-de-pouche* soulevait la *pouche* (poche, sac) au-dessus du sol afin que le grain aille bien au fond durant son remplissage à l'aide du *minot* de bois, avant de l'araser avec la radoire et de la peser lors du mesurage. Quand leur effectif augmenta, les *leveuses* se constituèrent en « sociétés » : *Deniaudes, Baudouines, Boutris, Bellangères, Grâces-de-Dieu et Roses, Brulardes, Jatières, Bézardes, Mulottes, Berlines, Laignaudes, Lutonnes* ou *Menuisières*, sans toutefois être admises au rang de corporations.

Les grains amenés au marché étaient confiés à une société de *leveuses* qui veillait au déchargement des voitures, faisait placer les sacs sur le carreau de la

halle, présidait à la vente, faisait mesurer, payait les mesureurs et les portefaix, recevait le prix des grains et en rendait compte aux vendeurs. Les *leveuses* détenaient un vrai pouvoir par délégation de l'autorité : moyennant une faible rétribution elles étaient mandataires des fermiers et des propriétaires qui durant la journée vauquaient à d'autres occupations. Pour faire leurs comptes, partager les gains et remettre le produit de la vente à leur clientèle, elles tenaient réunion au Grenier-à-sel, puis au café Lafosse (*Le Chalet*) qui fut le quartier général des deux dernières sociétés. Toutes ne maîtrisant pas les quatre opé-

rations, chaque société avait sa « comptable ». Comme il arrivait qu'elle ne rende pas un compte exact aux vendeurs, la Ville chercha à contrôler les droits perçus pour le plaçage des grains et les sommes reversées à la caisse municipale.

Une enquête de 1819 renseigne sur les qualités morales et physiques des *leveuses* (ivrognesse, peu intelligente, fainéante, bavarde, piaillarde ; bon sujet, brave femme, laborieuse, intelligente, assidue ; faible, infirme, estropiée), une autre de 1872 sur leurs qualités professionnelles (ponctualité, aptitude physique, qualité du service, estime du public, solvabilité, lieu où les comptes étaient établis : café ou cabaret ?)

Au-dessous de cette aristocratie féminine, le monde des balayeu-ses survivait péniblement en glanant des grains derrière les *leveuses*, quand celles-ci voulaient bien en laisser tomber des *pouches*.

**Recherche et clichés Paul Mollé. Voir *Glanes chartraines*, Paul Mollé, SAEL.**

**Juliette Clément, présidente de la SAEL, directrice des publications**

**SAEL, 1 rue Jehan Pocquet, 28000 Chartres  
02 37 36 91 93 [www.sael28.fr](http://www.sael28.fr)  
[sael28@wanadoo.fr](mailto:sael28@wanadoo.fr)**



Le Marché aux grains à Chartres. Dessin de Loubon.

Des idées originales de cadeaux à l'Office de Tourisme

# Des cadeaux détente et découverte



**P**our les amateurs de sensations fortes, optez pour le baptême de l'air en montgolfière et embarquez à bord d'une nacelle pour vivre un moment inoubliable.

Le vol de découverte en planeur ne vous laissera également pas indifférent : Découvrez Chartres, vue du ciel à plus de 500 mètres d'altitude !

Billets en vente, à tarif privilégié, à l'Office de Tourisme de Chartres.

## Des séjours clés en mains à offrir

Vous recherchez une idée originale pour un anniversaire, la St-Valentin ou pour tout simplement faire plaisir ? Composez votre soirée, votre journée ou votre séjour thématique. De la formule « VIP » à la version « Famille », en passant par le programme « Chartres en Lumières »... surprenez vos proches en leur offrant des moments inoubliables. Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter le 02 37 18 26 23 ou [resa@otchartres.fr](mailto:resa@otchartres.fr)

## Des cadeaux gourmands et culturels pour les amoureux de Chartres

Lassés d'offrir le traditionnel bouquet de fleurs ? Surprenez votre famille et vos amis et offrez-leur une pochette ou un panier gourmand\*. Vous préférez des idées cadeaux « culture » ?

Découvrez nos nombreuses références parmi lesquelles des livres et lithographies, des calendriers d'enluminure, des sculptures, des mosaïques ou encore figurines.

*\*Il est possible de passer commande, en comptant un petit délai.*

## A vos agendas !

- **Visite guidée à 14h30** : Chartres, l'histoire de ses marchés – samedi 4 décembre.
- **Conférences à 15h à la Maison du Saumon** :  
Saint-Nicolas – lundi 6 décembre  
et Le Pâté de Chartres – lundi 20 décembre.
- **Exposition Traditions et fêtes de fin d'année** du 10 décembre 2010 au 5 janvier 2011.

En ces périodes de fêtes annoncées par la Saint-André, découvrez, à la Maison du Saumon, une exposition ouverte aux petits et grands qui présentent de nombreux objets insolites et de collection autour du thème des fêtes de fin d'année. Traversez les semaines de décembre et début-janvier en parcourant cette exposition : des traditionnelles étrennes et préparatifs de fête (idées recettes délivrées par des chefs chartrains, choix du cadeau et évolution de ce dernier à travers les époques) à la fameuse galette des Rois et envoi des vœux en passant par Noël et sa nuit magique (l'évolution de la représentation du Père Noël, Noël dans le monde, les Noël d'antan et ceux d'aujourd'hui), partagez cette exposition avec votre famille et vos amis !

Les temps forts de l'exposition : des « rencontres/conférences » avec des artisans et des artistes.

**Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au 02 37 18 26 26 ou à consulter notre site Internet [www.chartres-tourisme.com](http://www.chartres-tourisme.com).**

Tourisme

# Chartres en Lumières au *French affairs*



Pour Laurent Lhuillery : "les touristes veulent une belle destination avec de l'évènementiel".

*contentent plus de visiter un monument, aussi prestigieux soit-il. Ils veulent de l'évènementiel. Ils veulent une belle destination mais avec de l'animation. Chartres en Lumières cadre parfaitement avec la demande des touristes américains. Ce genre d'animations n'existe pas chez eux. C'est une chance unique pour nous d'attirer une clientèle américaine qui représente la moitié de nos visiteurs étrangers.»*

Les deux représentants de notre ville ont pu promouvoir le patrimoine chartrain lors de la soirée de gala parrainée cette année par la ville de Toulouse. « *Nous avons eu de très bons contacts et reçu un accueil particulièrement favorable.* »

Laurent Lhuillery, adjoint chargé de l'Animation de la ville et Aurélien Charpille, directeur de l'Office de Tourisme, se sont rendus à San Francisco pour promouvoir Chartres en Lumières auprès des tour-opérateurs américains.

**R**endez-vous incontournable des professionnels du tourisme, le French affairs est l'occasion annuelle de rencontrer des tour-opérateurs américains qui proposent des circuits français. 80 entités françaises, institutionnelles ou privées, étaient présentes. Dont la Ville de Chartres.

Pour Laurent Lhuillery :

« *les touristes aujourd'hui ne se*



Aurélien Charpille, Directeur de l'Office de tourisme, a rencontré les tour opérateurs américains.



ZAZ

## Une belle journée

*Théâtre*

**Mercredi 1<sup>er</sup> décembre à 20h30**

**Jeudi 2 décembre à 20h30**

**Grande salle**

**Tarifs de 22 à 12 €.**

Elles sont deux.

Encore demoiselles.

À la campagne.

Elles se connaissent.

Elles ont vieilli ensemble.

Elles ont décidé que cette journée serait une belle journée (harmonieuse).

Vivre une vie rêvée (ou bien rêver sa vie) : leur projet.

Utopie utopie

L'harmonie n'est pas la vie!

Utopie utopie

L'harmonie n'est pas la vie!

(ad libitum)

[Extrait d'un chant entendu lors d'une manifestation de solitudes en colère]

## Henriette et Matisse

*Danse*

**Mardi 7 décembre**

**à 14h30 et à 19h**

**Grande salle**

**Tarifs à partir de 12 €**

**A partir de 5 ans.**

Monsieur Matisse, chacun le sait, est un grand peintre. Mademoiselle Henriette est son modèle. Lorsqu'elle pose et danse pour lui toujours 2 pinceaux se disputent le trait ou la couleur... Entre inspiration et muse, savoir faire et invention, réel et représentation, entre reproduction et stylisation, quatre personnages, l'artiste, le modèle, le pinceau du trait et celui de la couleur, dansent et dessinent les courbes du corps. Sur scène et en mouvements, se développe une histoire ludo-picturale de l'acte de création par le chorégraphe Michel Kéléménis.



# Au théâtre de Chartres



## L'évènement

*Théâtre*

**Mercredi 8 décembre à 20h30**

**Foyer**

**Tarifs à partir de 12 €.**

Pour ce premier rendez-vous avec ses petites formes théâtrales au Foyer, le Théâtre de Chartres a le plaisir d'accueillir une proposition de Jean-Michel Rivinoff (L'Instruction, saison 2008/2009) autour du fascinant écrivain qu'est Annie Ernaux.

Alors âgée de 23 ans, étudiante en Lettres à Rouen, la narratrice raconte son parcours, depuis l'annonce de cette grossesse accidentelle et importune jusqu'à sa « libération ». Elle évoque les conditions sordides de l'avortement, la violence du regard social, la culpabilité liée à un acte illégal et qui, à l'époque, se déroulait dans la clandestinité.

**Renseignements et réservations :**

**Théâtre de Chartres**

**Boulevard Chasles**

**Tél. 02 37 23 42 79.**

**Billetterie@theatredechartres.fr**

**www.theatredechartres.fr**



## Songes

*Danse*

**Mardi 14 décembre à 20h30**

**Grande salle**

**Tarifs de 22 à 12 €.**

Béatrice Massin revient au Théâtre de Chartres pour nous inviter à un vagabondage imaginaire dansé au travers de la musique baroque européenne (Lully, Charpentier, Vivaldi et Purcell).

Dans ses « songes », ses neuf danseurs sont habillés de robes couleur safran d'une élégance insensée dont les queues se tordent et virevoltent comme de grandes ailes, ou qui transforment au contraire leurs corps en d'étranges chrysalides prisonnières. Une vaste ellipse au sol révèle un ciel de peintre comme on en voit au plafond des salons en rotonde, sous les coupes des temples et des palais.

C'est donc à un rêve collectif auquel nous invite cette grande dame de la danse baroque : un rêve baroque d'aujourd'hui, aux facettes changeantes, qui nous incite à remettre en jeu nos perceptions.

## ZAZ

*Chanson*

**Jeudi 16 décembre à 20h30**

**Grande salle**

**Tarifs de 22 à 12 €**

Un titre emblématique, un album composé en partie par Raphaël, cette voix cassée de ceux qui ont pris la route et se sont frottés à la vie. Si l'on y ajoute une réelle présence sur scène, voici les ingrédients de la formule magique Zaz (Isabelle Geffroy de son vrai nom) pour s'imposer sur la scène musicale française.

Si on la découvre seulement aujourd'hui, Zaz vit de sa musique depuis 10 ans. Elle joue, elle tourne, un peu partout, du sud de la France au Japon, à Paris, en Egypte... elle a chanté Piaf en Sibérie, joué dans une mine de sel en Colombie. La baroudeuse s'est posée pour un temps, celui d'enregistrer un premier album jazzy condensé de bonne humeur et de sincérité. Ceux qui ont croisé sa route n'en sortent pas indemnes, elle touche, partage rires et larmes, toujours avec justesse et simplicité. Elle suscite un enthousiasme qu'on pourrait décrire avec ses mots : « *Dans ce monde inhabitable, il vaut mieux danser sur les tables.* » Rejoignez donc la tablée !

## Stage d'initiation à la danse baroque

*Danse*

**Samedi 18 décembre**

**de 10h à 17h**

**Tarif 10 €.**

Autour du spectacle Songes par Béatrice Massin / Compagnie Fêtes galantes.

# Au théâtre de Poche

## Festival *Être libre dans la différence* *Être différent en restant libre*

Du vendredi 10 au mardi 14 décembre

Le Théâtre en Pièces en partenariat avec l'association des Papillons Blancs d'Eure-et-Loir et avec le concours de l'A.P.F présente 4 jours, 4 jours de rencontres. Sur un plateau de théâtre. Autour d'un verre. Autour d'un débat. Autour d'une table. Entre

personnes valides et non valides. 4 jours pour créer un vrai moment d'échange et se confronter à la différence. Le plateau de théâtre est le lieu de tous les possibles où toutes les barrières tombent. La rencontre de l'autre différent se fait enfin.

### Vendredi 10 décembre

**18h30 Ouverture du festival**  
Exposition photographique des *Papillons Blancs* d'Eure-et-Loir.

### 20h30 Mariages

avec les ouvriers de l'ESAT du Vallier et de l'*Essor*.  
Création dirigée par Mélanie Pichot autour de la vie amoureuse  
Tarif unique : 6 €.

### Samedi 11 décembre

**9h à 16h Stage de pratique** théâtrale avec des personnes valides et non valides dirigé par Emmanuel Ray. Participation : 8 €.

### 20h30 Grimace

Concert du *Duo Soma*.  
Tarifs : 9 € et 12 €.

### Dimanche 12 décembre

**14h30 Débat** - *Mener nos fragilités au coeur de la création-?*  
Accueillir la différence comme force commune.

### 17h Colporte cohorte cloporte clapote

Divagation autour des *Fleurs du Mal* de Charles Baudelaire avec les élèves de l'atelier théâtre du foyer APF *Jacques Bourgarel* et les élèves de l'école de théâtre du *Théâtre en Pièces*.  
Tarifs : 6 €.

### Lundi 13 décembre

**18h Atelier théâtre**  
Ouvert avec les élèves du foyer *Saint-Exupéry* de Lèves.  
Entrée libre

**19h30 Suivi d'un buffet / discussion** autour du travail proposé.

### Mardi 14 décembre

### 20h30 Mariages

Tarif unique : 6 €.

**22h Clôture du festival**  
**Renseignements &**

**réservations : 02 37 33 02 10**

**theatre-en-pieces@wanadoo.fr**

**Site internet: www.tep28.com**



**Le Théâtre en Pièces**  
en partenariat avec l'association  
des Papillons Blancs  
d'Eure-et-Loir  
et avec le concours  
de l'A.P.F  
présente

**Festival**  
**Être libre dans la différence**  
**Être différent en restant libre**

Du vendredi 10 au mardi 14 décembre 2010  
au Théâtre de Poche (Abbaye Saint-Brice de Chartres)

Renseignements & réservations :  
Théâtre en Pièces - 02 37 33 02 10

Compagnie conventionnée Ville de Chartres - Conseil Général d'Eure-et-Loir

Adapei 28 Région Centre Eure-et-Loir A.P.F.

# Au théâtre du Seuil



## Karpatt

*Chanson Festive*

**Samedi 4 décembre 20h30**

salle Doussineau,

Forum de la Madeleine

7€ et 5€ tarif réduit - 1h30.

KARPATT, un des meilleurs groupes français sur scène, sillonne les routes de long en large en distillant à travers ses chansons à un public de plus en plus nombreux son énergie contagieuse. Ses repères et amis : les Ogres, La Rue Ketanou, Les Têtes Raïdes, Les Blérôts de Ravel, Debout

sur le Zinc, etc...Fréquemment à l'étranger ces deux dernières années, le groupe a su prouver que ses textes, ses musiques et son enthousiasme ne connaissent pas de limites ni de frontières. Le quatrième album, MONTREUIL donne le départ d'une nouvelle tournée. Pour radicalement ambitieux et innovant qu'il soit, MONTREUIL régalerà ceux qui sont attachés aux douces mélodies et textes poétiques de Léon, du Tapis Roulant ou des Canards en Plastique et ceux qui aiment danser et chanter ou

taper dans les mains sur des ritournelles entraînantes comme En Pleine Mer, Soulève Ta Jupe, ou la Mouche..."

**THEÂTRE DU SEUIL**

<http://www.theatreduseuil.com>

[theatre.du.seuil@wanadoo.fr](mailto:theatre.du.seuil@wanadoo.fr)

Tel : 02 37 36 89 30.

**Ecoutez Karpatt sur**

<http://www.theatreduseuil.com>

# Au théâtre Portail Sud



## Les lois de la gravité

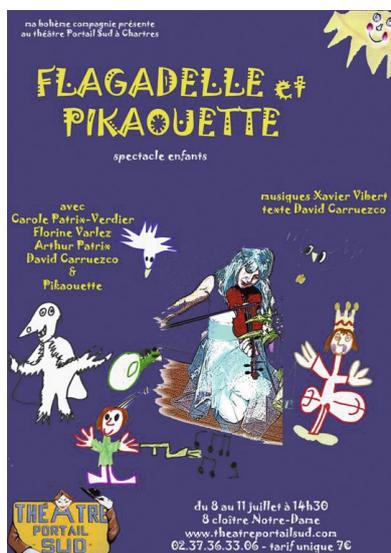
d'après le roman de Jean Teulé.

Du vendredi 3 au dimanche 19 décembre (21h du jeudi au samedi, 16h le dimanche).

Tarifs : 15€/11€.

### Une meurtrière qui veut aller en prison, un policier qui veut la laisser libre

En Normandie, dans le petit commissariat d'une ville portuaire, il est 21h. Dans trois heures, le lieutenant Pontoise ne sera plus de permanence au commissariat et pourra le temps d'un dimanche oublier les angoisses de son métier. Soudain, une femme entre dans son bureau et s'accuse du meurtre de son mari commis des années auparavant. Pourquoi ne l'a-t-on pas arrêtée à l'époque? Parce que l'enquête a conclu à un suicide. Alors pourquoi se dénoncer et justement ce soir?



## Flagadelle et pikaouette

de David Carruezco, musiques de Xavier Vibert

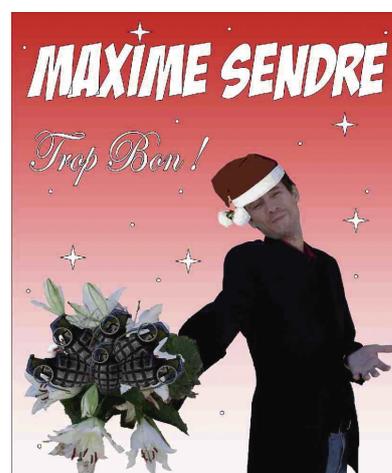
Du lundi 20 au vendredi 24 décembre

(18h du 20 au 23 décembre, 14h30 le 24 décembre).

Tarif unique : 7€.

### Un amour de spectacle pour les fêtes de noël en famille

Chaque matin, la fée Flagadelle prend sa Partition Magique et réveille le Soleil en jouant une merveilleuse mélodie au violon. Mais le Prince Vilinpabo, amoureux éconduit de Flagadelle, dérobe par vengeance la Partition Magique. Flagadelle, sous le regard et les encouragements désespérés de son ami Pikaouette, un ver de terre pas comme les autres, (et des spectateurs) va devoir traverser le monde pour trouver le Pays des Miracles, destination de la dernière chance pour que le Soleil ne disparaisse pas à tout jamais.



## Maxime sendre est trop bon!

One-man-show de et avec Maxime Sendré

Du lundi 27 au vendredi 31 décembre.

(21h du 27 au 30 décembre)  
(2 représentations spécial réveillon avec cocktail: 20h et 22h30)

Tarifs : 15€/11€ du 27 au 30

Tarifs réveillon : 25€/19€.

### Vous êtes trop gentil et tout le monde en profite ?

Vous dites merci quand on vous marche sur les pieds? Apprenez à dire Non! Et devenez méchant!!! Grâce à Maxime Sendré, vous apprendrez à devenir méchant, c'est une question de volonté! Vous pouvez y arriver! On ne dira plus jamais de vous : Trop bon, trop...

## Tarifs

- 11 euros pour l'abonné,
- 15 euros pour le spectateur de passage.

Le « Portail Sud » organise également des ateliers d'initiation et de perfectionnement au théâtre pour les enfants, les adolescents comme pour les adultes.

Michel Crance et le *Théâtre du Portail Sud*

# Les recettes d'un gourmet



**Votre Ville :** Comment organisez-vous votre vie, ou plutôt de quoi vivez-vous ?

**Michel Crance :** Je gagne ma vie en travaillant pour une société immobilière de la place de Chartres, et je risque mon âme dans mon théâtre. L'un nourrit l'autre et réciproquement.

Au « Portail Sud », j'essaie seulement d'équilibrer mes comptes. Je tente de rester un professionnel bénévole, n'ayant ni l'argent ni le goût de devenir mécène. Je présente une vingtaine de spectacles chaque année que je sélectionne parmi les 70 auxquels j'assiste à Avignon. Ces 20 spectacles sont représentés 150 fois. C'est la base de départ et le succès fait (ou ne fait pas) que je peux en doubler certains, ce qui fait que le « Théâtre du Portail Sud » affiche en fait 200 représentations par an. Depuis deux ans, je prolonge la saison pendant la période estivale si bien que le théâtre est toujours en activité. A raison de 50 places chaque fois, pour un total de 10 000 spectateurs possibles... J'en accueille aujourd'hui 8 000. Mon taux de remplissage est d'environ 80 %.

**VV :** Au-delà des chiffres, qui témoignent d'un succès populaire réel, comment choisissez-vous votre programmation ?

**MC :** Mon choix est complètement subjectif. J'essaie de rester un gourmet du théâtre : je n'ai pas les moyens d'être un gourmand, et je refuse le cynisme des seuls chiffres. C'est la double condition de ma liberté. Je continue à croire qu'un spectacle qui me touche, parce qu'il est à la fois original et accessible, peut séduire aussi le public chartrain. Et à chaque spectacle je le vérifie. Ou pas. Je le sais tout de suite, quand les spectateurs me parlent à la sortie de la représentation. C'est la bouche-à-oreille qui fait qu'une représentation réussie en provoque une autre.

J'ai un faible pour les textes que je trouve particulièrement bien écrits, ce qui me donne le goût et me fait parfois prendre le risque de les mettre en scène. Je pense à Eric-Emmanuel Schmitt ou Didier Van Cauwelaert. Ce sont les classiques d'aujourd'hui, des auteurs devenus populaires par leur qualité évidente.

Ce n'est pas du théâtre a priori pour initiés, mais un vrai théâtre d'auteur pour tous les publics. On ne vient pas chez moi pour se faire voir. L'intimité de la salle fait que le spectateur réagit plus facilement. Pas facile pour les acteurs, entre fusion et confrontation : du travail d'équilibriste.

Je n'ai pas de genre théâtral préféré. Il y a du « boulevard » de grande qualité, et la création est toujours un risque, le pire étant de s'ennuyer.

**VV :** Connaissez-vous vos spectateurs ?

**MC :** 5 000 fidèles m'accompagnent depuis des années. Je vois aussi des gens venir d'assez loin pour un week-end ou une journée à Chartres. Un phénomène perceptible depuis deux ou trois ans. C'est le fruit du travail dans la durée, le résultat d'une offre très diverse dans ses horaires et ses jours de représentation. Chez moi, on joue souvent en semaine. Et puis, c'est aussi la conséquence d'autres activités qui se développent à Chartres, théâtrales ou autres, de « Chartres en Lumières » au « Estivales », dont je m'honore d'être l'un des acteurs. Je participe aussi à « Top in Humour », ou au « Festival de Pâques ». Sans oublier que le « Portail Sud », c'est d'abord une association, avec ses bénévoles et ses deux piliers, David Caruezco et Danièle Zirah.

**VV :** Vos prochains défis...

**MC :** « Les lois de la gravité », d'après un roman de Jean Teulé. Une femme s'accuse d'un meurtre, celui de son mari. Et elle a très peu de temps pour convaincre de son aveu un policier qui laisserait bien le délai de prescription faire son œuvre. Humour caustique garanti.

**Renseignements :**  
02 37 36 33 06 ou [info@theatreportailsud.com](mailto:info@theatreportailsud.com)  
et sur le site :  
[www.theatreportailsud.com](http://www.theatreportailsud.com)

# A Doussineau

**Tremplin des musiques actuelles**

**Samedi 11 décembre à 19h**

*Avec le Cirma 28*



## Mini bœuf

**Samedi 18 décembre à 11h.**

*Avec les ateliers Jazz du CRD dirigés par Jean-Jacques Ruhlmann.*

*A la Bibliothèque Louis-Aragon*

## Le Boeuf de Noël

**Samedi 18 décembre à 20h30.**

*Avec l'association Improphile  
Entrée libre.*

## Le Grand Webzine

**Samedi 15 janvier à 20h.**

*Enregistrement en public de trois émissions du magazine web. Animation Claude Theil.*

*Entrée libre.*



# A Chartrexp

## Ben l'oncle soul

**Samedi 8 janvier à 20h30,**  
salle Ravenne.

*Musique Funk soul.*

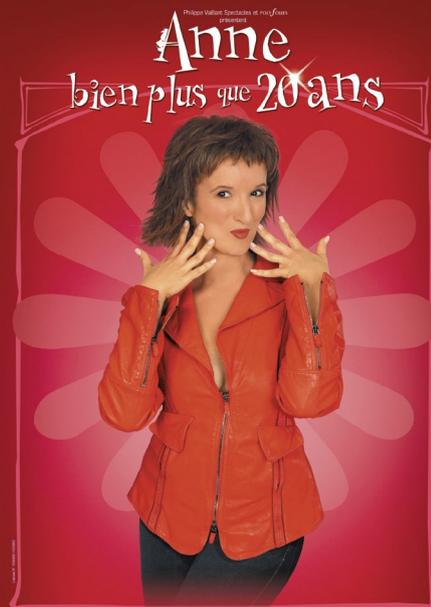
*Disque d'or en 2010.*

## Anne Roumanoff

**Anne bien plus que 20 ans**

**Mardi 18 janvier à 20h30.**

**Renseignements**  
tél. 02 37 23 41 42.



LE SPECTACLE D'ANNE ROUMANOFF  
Textes Anne Roumanoff • Lumières Sébastien Dubois • Décors Yves Robert • Musiques Beautiful Brothers

www.anneroumanoff.com

Europe 7

# BEN

## L'ONCLE SOUL

MAGAZINE 1,34€



Au prieuré Saint-Vincent, jusqu'au 19 décembre

# L'exposition de Virginie Boutin prolongée

En octobre 2008, la ville de Chartres souhaitait accueillir un artiste plasticien en résidence dans son atelier de la rue du Massacre, à quelques pas de la collégiale Saint-André, dans le cadre du Chemin des Arts. Un appel à candidature était lancé.

**V**irginie Boutin, diplômée de l'université Sorbonne Nouvelle à Paris en arts de la scène est retenue. Elle a à son actif plusieurs articles et essais philosophiques, bien qu'elle se consacre aux arts plastiques.

Les œuvres réalisées, le travail de recherche entamé, le désir de s'impliquer sur le territoire chartrain ont su séduire le jury.

Si vous ne connaissez pas encore Virginie Boutin ni son travail, profitez-en ! Jusqu'au 19 décembre elle présente personnellement au Prieuré Saint-Vincent, son exposition Cabinets de Curiosités, point d'orgue de sa résidence. Deux ans pendant lesquels elle a travaillé dans cet atelier et participé à la vie du quartier en accueillant qui

voulait bien y entrer. Derrière la porte entr'ouverte de l'atelier, une jeune femme passionnée par son art, tout sourire, prête à vous offrir un café et à vous faire partager son regard sur l'être humain et ses questionnements.

Avec le challenge d'organiser un dimanche par mois un vernissage, les nouveaux amis de Virginie se retrouvaient là pour découvrir le travail d'un mois et ainsi tisser des liens avec les œuvres présentées en les découvrant, en les questionnant et en les apprivoisant. Au fil des mois, chaque vernissage est devenu un moment incontournable pour les voisins, enfants, promeneurs... Aujourd'hui est présenté au Prieuré, ce travail de deux ans de recherche.

Virginie Boutin nous invite à cheminer

dans un univers aussi mystérieux que celui de la pensée humaine. Elle nous prend par la main avec légèreté, douceur et nous propose de nous arrêter devant chaque objet scénographié qui recouvre à lui seul un monde. Il y a autant d'objet que d'œuvres singulières. Un voyage sans tabou, sans réserve et respectueux de l'Homme. Cette installation ne se raconte pas... elle se découvre... aussi magique et terrible que notre univers.

**Au Prieuré Saint Vincent,  
12, rue de la Porte Cendreuse  
Du mercredi au vendredi :**

**14h à 18h30**

**Samedi et dimanche :**

**14h à 19h00**

**<http://www.virginieboutin.org>**



Les Samedis Musicaux de Chartres

# Le Quatuor de Chartres en concert

A l'Auditorium de la Chambre  
de Commerce et d'Industrie.

Vendredi 10 décembre à 20h30.



Ce programme a obtenu le label  
de l'Association Chopin 2010  
en France.

Avec Cyril Guillotin au piano

**1<sup>re</sup> partie : Quatuor opus 112  
C. Saint-Saëns**

- Allegro
- Molto allegro quasi presto
- Molto adagio
- Allegro non troppo

**2<sup>e</sup> partie : Concerto opus 11  
en mi mineur F. Chopin  
Version pour piano et quin-  
tette à cordes**

Avec Pierre-Yves Lehembre à la  
contrebasse.

- Allegro maestoso
- Romance larghetto
- Rondo vivace

Tarifs : 15 €

- Adhérents : 12 €

- Enfants de moins de 12 ans :  
gratuit

**Location :**

**l'Asne qui Vielle  
10 cloître Notre Dame  
28000 Chartres  
tél : 02 37 21 39 46**

**Secrétariat :**

**Colette Leuvrey  
22 rue Jean d'Ayen  
28130 Maintenon  
tél : 06 87 96 15 29  
sur place le jour du concert**

## Le coin des philatélistes

# Bethléem

Cette ville, mondialement connue, est jumelée avec Chartres depuis 1994. Et chaque année, en décembre, la fête de Noël ramène cette cité au premier plan...

**L**es timbres sur lesquels on lit le nom de Bethléem sont des milliers de par le monde. Nous les avons ignorés pour nous concentrer sur ceux qui présentent une illustration, une vue de cette cité de Palestine.

Nous avons trouvé huit valeurs postales provenant de quatre pays différents. C'est en Jordanie, dès

1963, que nous avons repéré le premier timbre avec sujet « Bethléem » (n° 361). Il représente l'église de la Nativité. Ce pays récidive en 1964, à l'occasion de la visite du Pape Paul VI (n° 380 et bloc n° 5). La même année, le Vatican commémore lui aussi le voyage du souverain pontife en Terre Sainte par une série de quatre timbres : la valeur à 25 lire (n° 394) est illustrée par la même église de la Nativité. Et comme souvent dans ce pays, ces timbres sont imprimés sur un papier avec filigrane : cette marque de sureté, réalisée dans le papier même, laisse apparaître les clés de Saint-Pierre.

Une « vue de la ville » est le second sujet philatélique consacré à Bethléem. L'Australie, qui



chaque année, célèbre Noël par un timbre différent nous propose le lieu de naissance de Jésus en 1968 (n° 379). Le Yémen, en 1970, émet deux valeurs (série n° 281). Retour au Vatican, en 1999, avec une série illustrant les Lieux Saints : la première valeur est consacrée à Bethléem (n° 1142). Juste de quoi démarrer votre collection sur notre ville jumelle ... et aussi venir vous souhaiter un Joyeux Noël!

**Jean-Francis RESSORT  
Président du Cercle  
Philatélique Chartrain  
philachartres.over-blog.fr**

Prix Fulbert de Chartres 2010

# Marta Morazzoni et Pierre Davy lauréats

Le prix Fulbert 2010 a été décerné à deux auteurs à l'auditorium de la médiathèque le samedi 6 novembre 2010.

**E**n 2006, à l'occasion du millénaire de Fulbert de Chartres, ce prix a été créé par Patrick Gérardet aujourd'hui adjoint au Maire en charge de la promotion et du rayonnement de la Chartres. Ce prix est organisé par *les Amis de la Médiathèque*. Les deux ouvrages concernent le Moyen Age et s'adressent à tous les publics.

Le livre original de l'auteur italien Marta Morazzoni, *L'invention de la Vérité* (édition Actes Sud) alterne l'histoire d'une brodeuse qui travaille sur la tapisserie de Bayeux, et celle du critique

d'art John Ruskin déambulant dans les rues d'Amiens à l'ombre de la cathédrale. Marguerite Pozzoli apporte une traduction de qualité respectant l'œuvre de Marta Morazzoni.

Le prix Fulbert de Chartres Jeunesse récompense le livre de Pierre Davy *L'épée des puissants* (éditions Nathan) qui évoque la croisade des Barons à travers l'épopée de son héros Mathieu qui devient chevalier sous le nom de Thibault. Une aventure captivante.

Des cadeaux de qualité pour les fêtes de Noël ou à découvrir à la médiathèque l'Apostrophe.



Au centre, Patrick Gérardet entouré des deux lauréats

Vient de paraître

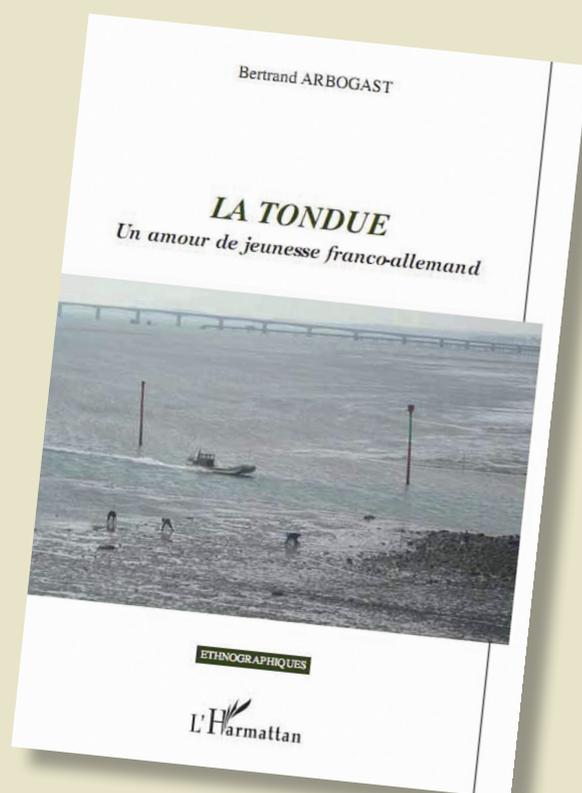
## La tonduie

Un amour de jeunesse franco-allemand

De Bertrand Arbogast, aux éditions L'Harmattan

Journaliste à l'Echo républicain, Bertrand Arbogast raconte la tragique histoire d'amour d'une jeune française de 16 ans et d'un fils de général allemand pendant la seconde guerre mondiale. Ce roman, très émouvant, vous surprendra par sa fin inattendue.

Une idée de cadeau de Noël.



# Les livres, c'est bon pour les bébés!

En ce mois de décembre, les bibliothèques de Chartres mettent l'accent sur des animations à destination de la toute petite enfance. Deux expositions, des contes et des albums sont mis en avant pour le plaisir partagé des petits et des grands.

## Exposition DU RIFIPI CHEZ LES RIKIKI : LES RACONTE-TAPIS



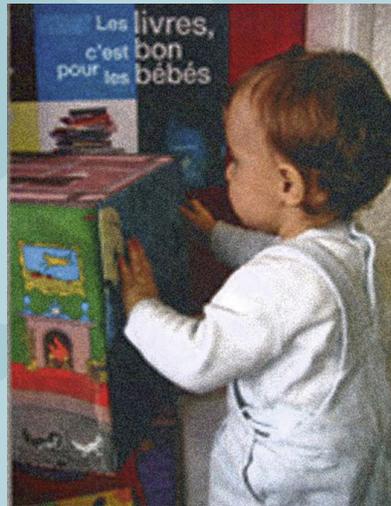
> Jusqu'au 18 décembre  
> Médiathèque l'Apostrophe et  
bibliothèque Louis-Aragon

*La Compagnie des trois oranges* présente des tapis artistiques créés à partir d'albums jeunesse qui font partie du répertoire classique : *La chenille qui fait des trous*, *La toute petite bonne femme*, *Le bateau de monsieur Zougoulou*, *Bonjour poussin*, *Roule galette*, *Bébés chouettes*,...

Des textures, des couleurs, des volumes et des formes pour toucher, pour échanger, et pour raconter des histoires aux tout-petits à l'occasion de moments complices.

## Exposition

### LES LIVRES, C'EST BON POUR LES BÉBÉS



(Réalisée par l'association A.C.C.E.S., actions culturelles contre les exclusions et les discriminations).

> Jusqu'au 31 décembre  
> Médiathèque l'Apostrophe

Cette exposition ludique avec des cubes, des coussins, des albums incite à partager le plaisir des livres et de la lecture avec les enfants dès leur plus jeune âge.

Dans un espace convivial, parents, professionnels de la petite enfance et bambins peuvent découvrir des livres avec des animaux, des jeux de mains, des loups et des monstres,...



## Contes pour les tout-petits

### BÊTISES, SURPRISES, ET GOURMANDISES

Par Françoise Diep, conteuse



Mmm, le monde est bon à grignoter, à « léchouiller », goûter, avaler, croquer... tant de surprises nous attendent au détour du chemin! Ecoutez et vous verrez...

De 18 mois à 3 ans. 30 mn.  
Places limitées. Billets à retirer à l'espace jeunesse.

> Samedi 11 décembre  
> 10h15 et 11h15,  
L'Apostrophe, auditorium

Dès sa naissance, le bébé s'attache à la musique et à la voix, à des rythmes. Il aime les refrains, les berceuses; les comptines le captivent. Si les livres sont de qualité, ils procurent à l'enfant des joies intenses.

L'adulte joue un rôle essentiel dans la transmission des récits en textes et en images qui participent à la construction du tout-petit et à sa découverte du monde extérieur. Lire, c'est comprendre et construire du sens.

Les bibliothèques de Chartres offrent un large choix d'albums destinés aux jeunes enfants et mettent à disposition une brochure intitulée *La Petite Histoire des bébés et des livres* éditée par l'association A.C.C.E.S.



Expo à la Maison du Saumon

# Chartres sous les bombes

Salon Nicot, jusqu'au 7 décembre

**L'**exposition a été préparée par l'Historial militaire de Chartres et de l'Eure-et-Loir (HMCEL). Cette association a pour but la collecte du patrimoine et la conservation de matériels militaires, et d'entretenir la mémoire militaire d'Eure-et-Loir et de Chartres. Elle a pour vocation d'exposer ses objets lors de manifestations afin de remplir une mission pédagogique auprès du public. Elle est basée au CM 101.

Cette année *Chartres sous les bombes* expose des photographies d'amateurs montrant Chartres meurtrie par les bombes.

Maurice Lester, ancien libraire a filmé ces terribles moments où des bombes s'abattent sur la ville; ce court métrage est aussi proposé aux visiteurs.

Enfin, car souvent il est difficile de mettre des objets derrière les mots, quelques empennages de ces bombes meurtrières qui mesureraient presque 2m de long seront exposés.

Au musée des Beaux-Arts

## La peinture sous verre

un art ancien toujours actuel

Du 4 décembre 2010

au 27 février 2011

Renseignements : 02 37 90 45 80  
musee.beaux-arts@ville-chartres.fr

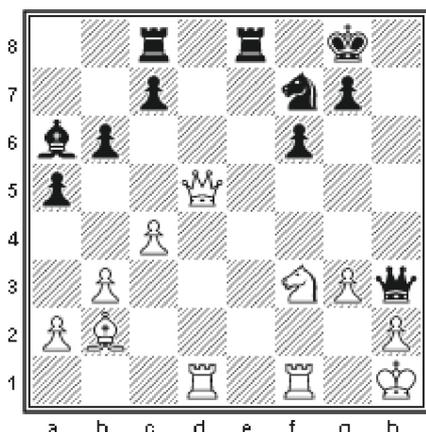


# Échec Trouvez l'astuce!



Le thème de ce problème est la déviation. Comment gagner l'avantage? (solution le mois prochain)

Les blancs ont le trait



Pour jouer aux échecs à Chartres, contactez Nigel DUKE au 06 88 01 15 56, email : nigel-duke@orange.fr ou consulter notre site web : [www.chartres-echecs.fr](http://www.chartres-echecs.fr)

Cours débutants: mercredi 16 h  
Ouvert le samedi à 14h30  
Association Jeanne d'Arc  
89 rue du Grand Faubourg  
28000 Chartres

Solution au problème du n°95

1.Cxf3+ (pour protéger h2 et ouvrir la colonne) exf3 2.Dg7+! Txxg7 [2...Rxxg7 3.gxh4 Rh8+ 4.Rh1 +-] 3.Te8+ Tg8 4.Txxg8+ Rxxg8 5.gxh4 +- (avec une avantage gagnante)

## Au compa Expositions

La fin de la faim/Comment nourrir les hommes? jusqu'au 15 août 2011



Alors qu'une personne sur 6 souffre de la faim dans le monde, le Compa souhaite sensibiliser le public aux grands enjeux de la question de l'alimentation : Comment nourrir de plus en plus d'hommes tout en préservant la planète? Faut-il produire plus, produire durable, produire équitable?

L'exposition donne des éléments de réponse en s'appuyant sur des dispositifs audiovisuels, multimédias, un grand puzzle, des quizz, des maquettes, des manipulations, un grand jeu interactif collectif...

Dans le cadre de ce nouveau thème sur la faim :



L'exposition-installation  
« Manger des yeux »  
de Jean-Luc Parant  
jusqu'au 15 août 2011

Le Compa a invité l'artiste plasticien, Jean-Luc Parant, de renommée nationale (Musée d'Art Moderne de la ville de Paris, Centre Georges Pompidou...) Ses œuvres, boules de toutes sortes envahissent les machines agricoles pour mieux les mettre en lumière, dans un désordre parfaitement maîtrisé et offrent un regard artistique sur le sujet de la nouvelle exposition.

Les tracteurs d'aujourd'hui et de demain

Dimanche 5 décembre

Présentations de matériel actuel : charrues, semoirs, pulvérisateurs et tracteurs qui facilitent le travail de l'agriculteur. Démonstrations, films, photos.

Les vitrines du Compa : graines et grainetier

En décembre

Le Compa expose une collection provenant d'un grainetier chartrain, Jean Roger.

A découvrir aussi, une collection déposée par l'INRA (Institut National de Recherche Agronomique) d'objets liés à l'expérimentation. Compter, échantillonner, trier, mesurer, peser, tester sont autant d'actions nécessaires à la recherche de semences de qualité

Agricultures miniatures

Jusqu'au 12 décembre

Le partenariat entre le Compa et le Musée hongrois de l'agriculture de Budapest trouve ici à nouveau l'occasion de mettre en valeur quelques-unes des plus belles maquettes agricoles de ce musée (une vingtaine). Au total, 80 maquettes anciennes et récentes illustrent une passion nouvelle pour le maquettisme agricole...

Au Conservatoire de l'agriculture - Le Compa  
Pont de Mainvilliers  
28000 Chartres  
[www.lecompa.fr](http://www.lecompa.fr)  
02 37 84 15 00.

# Tribune de l'opposition



## Q-PARK : UNE AUTRE MÉTHODE EST POSSIBLE, LA REMUNICIPALISATION !

Les Conseils Municipaux se suivent et se ressemblent. Nous ne parlons pas de l'attitude acerbe ou agressive du maire de Chartres, mais du dossier Q-Park.

Chaque année, nous sommes amenés à étudier le rapport du « délégataire » et chaque année nous voyons les tarifs augmenter inexorablement et l'entretien des parkings nettement insuffisant (pannes régulières des compteurs, des ascenseurs, défaut d'éclairage, etc...).

Le maire socialiste de la Seyne-sur-Mer, Marc Vuillemot, vient de remettre en cause une Délégation de Service Public (DSP) similaire à celle de Chartres, car il la jugeait « défavorable ». Il déclare : « *Nous sommes heureux (...) que la ville soit dégagée d'un contrat de 32 ans qui n'était pas une délégation de service public mais 'une aliénation de service public'* » et la **remunicipalisation** sera effective en janvier prochain. **Donc cela est possible.** Il suffit de le vouloir !

A Chartres, la procédure judiciaire entamée par l'association de défense des contribuables chartreains pour casser cette Délégation de Service Public (DSP), pourrait permettre de **renégocier au mieux avec Q-Park pour avoir une politique de stationnement plus conforme à l'intérêt de la Ville.** La DSP avec Q-Park, conduit à l'augmentation des tarifs, ce qui pénalise le dynamisme du centre ville, véritable no man's land, cinq jours par semaine.

Pour sortir de ce piège, voulu pour des raisons idéologiques par le maire de Chartres, son collègue de la Seyne-sur-Mer lui donne même une méthode que nous ferons nôtre revenus aux responsabilités en 2014. **La renégociation plutôt que le contentieux,** la création d'un comité d'usager du stationnement de surface et souterrain, pour définir avec le Conseil Municipal, la politique de stationnement de la ville de Chartres. Nous voulons, à

l'opposé de la méthode UMP, aller vers une co-production de la politique de proximité.

Cette question est un enjeu majeur. Comme le dit le Directeur Général des Services (DGS) de la Ville de la Seyne-sur-Mer : « *Si les automobilistes ne trouvent pas de stationnement accessibles et peu chers, ils ont légitimement tendance à privilégier les grandes surfaces, installées en périphérie.* »

**Sans attendre cette nécessaire remunicipalisation, nous proposons, pour améliorer la qualité de service, la création d'un comité d'usagers afin qu'ils puissent faire entendre leur voix face à Q-Park et la municipalité.**

Tout au long de cette année, nous avons fait des propositions pour prouver qu'il existe une politique différente pour notre Ville. Nous continuerons en 2011.

D'ici là, nous vous souhaitons d'agréables et lumineuses fêtes de fin d'année.

**Les élus socialistes et républicains.**

En haut : Noël BILLARD, Ghislaine DANE, Nicole SIRANDRE

En bas, Myriam BIYADI, David LEBON, Sophie DARMON, Alain CABARET

**Pour nous joindre :**  
[elus.sr.chartres@gmail.com](mailto:elus.sr.chartres@gmail.com)

NB : Toutes les citations sont extraites d'interviews données par Marc Vuillemot et le Directeur Général des Services de la Ville de la Seyne-sur-Mer.

## PARKING : LE TROU SE CREUSE, MAIS PAS POUR TOUT LE MONDE



« *Ces efforts financiers conjoints n'eurent que peu d'impact et ne furent pas récompensés. Or, il est important, afin d'avoir l'impact recherché lors d'une adaptation*

*tarifaire, de pouvoir développer de concert une dynamique commerciale.*

*Parallèlement à cela, afin de bien analyser la situation, il serait intéressant de pouvoir disposer :*

- *de statistiques sur la fréquentation touristique de la cathédrale ;*
- *d'une étude de flux sur le centre ville de Chartres. »*

Ces propos directement issus du rapport annuel de Q-Park pour 2009 montre le désarroi du concessionnaire devant la baisse de fréquentation de ses parkings.

Pour la première fois en effet depuis leur ouverture, la fréquentation des parkings a baissé de 1 % par rapport à l'année précédente et est toujours 26 % en dessous des prévisions.

Le chiffre d'affaires n'est en hausse que grâce à l'augmentation drastique des tarifs de plus de 6,5% votés par M. Gorges et sa majorité. C'est la fuite en avant.

Alors on commence enfin à se poser les bonnes questions : comment a-t-on pu construire un parking en centre-ville de 1200 places sans analyse des flux de circulation, des fréquentations touristiques, sans un plan de déplacement urbain ? On reste confondu devant tant d'imprévoyance.

Mais de toute façon Q-Park n'est pas inquiet car même si Chartres-stationnement perd encore 280.000 euros cette année, cela ne l'empêche pas de percevoir près de 500.000 euros de frais de siège, d'avoir ses emprunts garantis par la ville, d'avoir l'exclusivité du stationnement souterrain qui permet toutes les extravagances tarifaires et, cerise sur le gâteau, si le chiffre d'affaires devait encore faiblir, de se faire rembourser la perte par la ville de Chartres !

Et dire qu'il y en a encore pour penser que c'est un contrat génial...

**Eric Chevée**  
[modem-chartres@orange.fr](mailto:modem-chartres@orange.fr)

# Tribune de la majorité

## NOËL AVANT NOËL



Quel beau mois de Novembre, ce mois de la taxe d'habitation !

**Impôt direct** qui vient remplir les caisses de la commune. En 2009, la

fiscalité représentait plus de 60% des recettes de gestion. C'est montrer son importance pour le fonctionnement de Chartres.

**Impôt direct** qui touche tous les Chartrains qu'ils soient locataires ou propriétaires.

C'est montrer son importance au moment des élections.

Mais impôt inégalitaire.

**Inégalitaire** car ils touchent les classes moyennes plus que les autres. Un mécanisme réduit la facture pour les plus modestes. Mais les classes moyennes subissent, elles, un prélèvement plus lourd que les ménages aisés : le double, le critère de revenu n'étant pas pris en compte.

**Inégalitaire** car la valeur du logement qui sert de base de calcul n'a pas été révisée depuis 1970. Conséquence, les habitants d'immeubles défraîchis des années 1960 payent davantage de taxe que ceux du centre-ville, rénové depuis. On paie plus cher à la Madeleine que place des Halles !

Le gouvernement a lancé la révision des bases locatives mais pour les entreprises seulement. La taxe d'habitation n'est pas prête de devenir plus juste.

C'est un sujet hyper « sensible » pour tous les politiques, véritable enjeu pour leur avenir.

Alors, la Majorité surfe avec beaucoup d'ambiguïté sur les mots. Elle utilise le mot « baisse » parlant du taux d'imposition et non du montant total de l'impôt.

Alors, la gauche crie au scandale. Avant 2001, c'était évidemment beaucoup mieux.

En attendant, la facture pour 2010 est toujours plus lourde pour les ménages...

**Nadège GAUJARD**

nadège.gaujard@gmail.com

## « SCHIZOPHRÉNIES »

Conformément à ses engagements de 2001 renouvelés en 2008, notre majorité conduite par Jean-Pierre Gorges va proposer au Conseil Municipal une dixième baisse consécutive des taux de la fiscalité chartreuse.

Rappelons que les bases de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sont fixées par l'Etat chaque année. Les collectivités locales et territoriales fixent pour leur part l'évolution des taux de ces mêmes impôts.

Les Chartrains peuvent mesurer aujourd'hui l'effet de cette continuité : le niveau de la taxe d'habitation est en passe, après dix ans d'effort, de rejoindre la moyenne nationale de celui des communes de même taille.

Il reste en revanche du chemin à faire pour atteindre le même objectif quant au niveau de la taxe foncière.

Avant 2001, celle-ci était en effet devenue confiscatoire. C'était le résultat d'une idéologie hostile à la propriété. Le problème, c'est que les oppositions actuelles n'ont pas renoncé à cette idéologie injuste. Car nos opposants savent parfaitement qu'une taxe foncière très élevée est d'abord préjudiciable pour l'emploi, dans la mesure où elle dissuade les entreprises (et donc les emplois qu'elles portent) de venir s'installer dans notre ville et notre agglomération.

Cette idéologie est injuste une deuxième fois, car une taxe foncière trop élevée empêche les foyers modestes (ceux-là mêmes que ces gens-là prétendent défendre) d'accéder facilement à la propriété.

Enfin, cette idéologie est injuste une troisième fois, car elle aboutit à pénaliser les locataires du logement social, et sans le leur dire : en effet, pour prendre l'exemple de Chartres Habitat, l'Office municipal, propriétaire de 6000 logements, paye la taxe foncière, et est obligé par la Loi de répercuter cette taxe sur les loyers de ses locataires.

On retrouve là l'hypocrisie classique d'une gauche qui entend prospérer électoralement sur les frustrations et le malheur des gens qu'elle prétend soutenir.

On constate d'ailleurs la même incohérence dans l'attitude des oppositions chartresaines à l'égard des parkings de Cœur de ville. Ces bonnes âmes trouvent les tarifs toujours trop élevés, tout en proclamant dans le même temps que la Ville devrait reprendre la gestion directe des parkings pour limiter ces mêmes tarifs. C'est oublier (volontairement ?) que c'est le Conseil Municipal qui fixe aujourd'hui le tarif des parkings chartresains.

Pourtant, ils savent bien que cette reprise aurait pour première conséquence de gonfler la dette de Chartres de 27 millions d'euros, et pour deuxième effet soit d'augmenter les impôts, soit de stopper net tous les investissements de la Ville. Une option pour le moins paradoxale chez un Eric Chevée qui réclame par ailleurs et en même temps la baisse plus rapide de la fiscalité municipale.

Cette idéologie injuste conduirait par exemple ceux qui n'ont pas de voiture, ou ceux qui prennent leur vélo, à payer pour les automobilistes.

Car n'en doutez pas, avec eux c'est comme toujours le contribuable qui se substituerait à l'usager. En effet, dans leur solution comme dans la nôtre (la gestion déléguée à Q. Park) la Loi interdit de faire durablement supporter un déficit d'exploitation par le budget de la Ville et donc le contribuable. Et ces gens-là le savent d'autant mieux que la précédente municipalité de la gauche chartreuse s'est déjà trouvée dans cette situation, avec l'obligation d'augmenter massivement ses tarifs d'une année sur l'autre. C'était en 1996, pour ceux qui auraient (volontairement ?) perdu la mémoire.

La vérité est plus simple. Monsieur Chevée n'a toujours pas accepté que les Chartrains lui aient préféré Jean-Pierre Gorges en 2001. Il ne comprend toujours pas. Alors, il renie ses convictions passées dans une tentative dérisoire de rester l'opposant numéro un. Quant aux socialistes, c'est toujours la même chose : au pouvoir comme dans l'opposition, ils finissent toujours par augmenter les impôts. C'est leur forme de continuité. Nous préférons la nôtre. Aux contribuables chartresains de choisir.

**Le groupe des élus de la majorité**

## Défi Téléthon

Cette année, les étudiants du Défi Téléthon seront présents à Chartres le samedi 4 décembre, journée nationale du Téléthon, de 14h à 17h, sur la place des Epars et la place Marceau, ainsi que dans les rues commerçantes. Chorégraphies, maquillage pour enfants, goûters, distribution de goodies et autres animations, les étudiants seront motivés pour collecter des dons, qui prouvent, chaque année la grande solidarité des habitants de Chartres.

Depuis 12 ans, l'association étudiante *Défi Téléthon* organise un relais en tandem entre les villes de Bayonne et Paris dans le but de récolter des fonds au profit de l'*Association Française contre les Myopathies (AFM)*. En parallèle du trajet en tandem, une centaine d'étudiants se rendent dans les villes les plus proches pour récolter de l'argent auprès des passants et des commerces.

## Info Service Urbanisme

Pour une meilleure qualité d'accueil et permettre l'instruction des dossiers de façon plus performante, le service urbanisme réglementaire et opérationnel n'est plus ouvert au public le mardi matin depuis le 15 novembre 2010.

Les horaires d'ouverture au public sont désormais de 9h à 12h tous les matins de la semaine sauf le mardi, et de 14h à 17h tous les jours de la semaine.

**Centre Technique Municipal,  
2 rue Edmond Poillot.**

## Un terrain à disposition

La commune libre de Saint Brice loue pour toute manifestation (vin d'honneur, mariage, repas champêtre, fête familiale...) un terrain arboré,

entièrement clos et aménagé de 3000 m<sup>2</sup>. Il comprend des locaux couverts avec chambre froide, points d'eau chaude et froide et une tente de 120 m<sup>2</sup>.

### Renseignements

tél. 02 37 34 05 13

ou 06 76 59 41 88.

## Réseau santé ou tabac 28

Réunions d'aide à l'arrêt du tabac et consultations individuelles de tabacologie. Gratuit. Le 4 décembre à 11h.

**Renseignements et inscriptions, tél. 02 37 30 31 05.**

**Rst28@cesel.org**

## Randonnée pédestre USEP 28

3 décembre, à Fontenay sur Eure au profit du *Secours populaire*.

## Café philo

Le prochain café philo se déroulera au bar le Parisien de 17h à 19h le samedi 11 décembre, sur le thème : Peut-on vivre sans humour ?

**Contact : Bertrand**

**tél 06 80 40 93 41 Site Internet :**

**<http://cafephilochartres.free.fr>**

## Ciné Clap

14 décembre : *Tokyo godfathers* de Satoshi Kon (Japon, 2003, 1h30).

**Auditorium de la médiathèque  
Apostrophe.**

## Connaissance du monde

*La Bretagne, par le sentier des douaniers*, film de Jérôme Delcourt.

Jeudi 30 novembre à 14h15 et 20h15.

**Au cinéma *Les enfants du paradis*  
13, place de la porte Saint-Michel.**

**Tarifs: 8,40€; 7,20€; 5,90€.**

**Gratuit pour les enfants de - 12 ans accompagnés d'un adulte.**

## Sac à sapin

Il décore et permet d'emballer le sapin tout en permettant de faire une action en faveur de l'association Handicap International. Il est 100 % biodégradable et conditionné

par des travailleurs handicapé.

Sur chaque Sac à Sapin vendu à 5€, 1,30€ est reversé à Handicap International pour financer ses actions humanitaires sur le terrain dans plus de 60 pays.

**Lieux de vente : dans toutes les grandes surfaces alimentaires, grands magasins, magasins de bricolage, jardineries, fleuristes et pépiniéristes et sur le site de l'association: [www.handicap-international.fr](http://www.handicap-international.fr)**

## Cadeaux de Noël

L'atelier de loisirs créatifs du Comité départemental de la Ligue contre le cancer organise une vente de bijoux fantaisie confectionnés par des malades et des bénévoles au profit des malades d'Eure-et-Loir, à l'hôpital Louis-Pasteur du Coudray, samedi 4 et dimanche 5 décembre, de 11h à 19h, dans le hall de l'entrée.

Venez nombreux!

**Ligue Contre le Cancer**

**7 rue Gabriel Péri**

**Tel 02 37 21 19 50.**

**[Cd28ligue.net@wanadoo.fr](mailto:Cd28ligue.net@wanadoo.fr)**

## Noël des enfants

Dimanche 19 décembre à partir de 15h. Organisé par l'association *Les Villaines Comtesses*. MPT des Comtesses. Promenades en petit train, goûter offert, Père Noël.

**Renseignements tél. 06 65 78 41 77 ou 02 37 34 00 45.**

## Bal cajun

Samedi 4 décembre à 20h30, au Compa, organisé par l'association *La ronde de Chartres*. Stage d'initiation à 16h. 8€.

## Stages de danse orientale

Organisés par l'association *Les 1001 nuits*, les 5 et 12 décembre de 14h à 16h30.

Les cours ont lieu au 19 rue Gabriel Péri - Chartres

Tarif 23 €

**Inscription obligatoire nombre de places limitées**

**[najetrejichi@free.fr](mailto:najetrejichi@free.fr)**

**Tél: 06 63 26 61 36.**

**Courses hippiques**

Vendredi 3 décembre, journée PMU à l'hippodrome de Chartres.

**Dans le cadre des Rencontres Baroques**

L'association *Les Clavecins de Chartres* a le plaisir de vous inviter à son prochain concert dans le cadre des *Rencontres Baroques*. Ce spectacle sera entièrement consacré aux concertos de Vivaldi pour violon, flûte à bec, hautbois, basson et basse continue, avec des interprètes de Chartres, d'Eure-et-Loir et leurs invités.

**Rendez vous donc le dimanche 12 décembre à 17h30 au Musée des Beaux Arts pour ce programme brillant et festif.**

Solution des mots fléchés du numéro de novembre	U	T					P						
	P	R	E	S	S	E	N	T	I				
			L	A	I	T	I	E	R				
	P	R	E	S	S	E		R	A				
L		B		I	G	S		N	I	A	S		
R	A	O	U	L	B	R	A	N	D	O	N		
E	P	A	R	S		A	F		A	D	O	S	
	O	U	E	D		P	R		R	A	D	E	
U	S		A		C	H	A		D	I	O	N	
	T	R	U	Q	U	E	S		S		N	S	
P	R	O	D	U	I	S		G		U	S	E	
V	O	T	E	E	S		M	E	S	S			
	P	O	P		S	P	O	N	T	A	N	E	
C	H	R	O	M	O		S	I	E	G	E	S	
D	E	S	S	I	N		A	T	R	E		S	
			T	E		L	I	E	N	S		O	
V		D	E	T	R	A	Q	U	E			O	R
A	I	R		T	A		U	R	S	I	D	E	
	F	U	N	E	S	T	E	S		L	E	S	



Théâtre  
du  
labyrinthe

Pour la saison 2010-2011  
le Théâtre du Labyrinthe  
propose

des ateliers théâtre pour enfants,  
adolescents et adultes, débutants ou  
confirmés.

Par un travail de relaxation inspiré du yoga,  
ainsi qu'un travail corporel et vocal, chaque  
participant se rend disponible pour abor-  
der le texte, classique ou contemporain et  
l'improvisation.

Ces ateliers sont menés par

**Gwenaëlle Anglade**

comédienne et metteur en scène.  
06 20 66 49 76 / [www.gwenanglade.fr](http://www.gwenanglade.fr)

**Horaires des ateliers 2010-2011**

- > Adultes : Mardi 14h-16h / 18h15-20h15  
20h30-22h30 au Portail sud
- > Enfants (7-10 ans - primaire) : Mercredi 10h-11h30 au Portail Sud
- > Enfants (7-10 ans - primaire) : Mercredi 14h-15h30 à Saint Brice
- > Ados (11-14 ans - collège) : Mercredi 15h45-17h15 à Saint Brice
- > Ados (15-18 ans - lycée) : Mercredi 17h30-19h à Saint Brice

**Lieux :**

**Abbaye Saint Brice**

1 rue Saint Martin au Val  
28000 Chartres  
(la salle vous sera indiquée sur place)

**Théâtre du Portail Sud**  
8 cloître Notre Dame  
28000 Chartres  
(à côté de la cathédrale)

[www.theatredulabyrinte.com](http://www.theatredulabyrinte.com)

# Le palmarès complet du concours des maisons fleuries

ALAMICHEL Solange	24 rue des Petites Filles Dieu jardin	20 BIEN
ANDRIEU Corinne	4 impasse des Champs Châtons n° 3 2 <sup>e</sup> étage	10 ASSEZ BIEN
ANGER Monique	40 rue Huysmans jardin	10 ASSEZ BIEN
ARVISET Marie-Françoise	13 rue Charles Brune n° 3	20 BIEN
AUBERT Claudine	20 rue d'Allonnes jardin	20 BIEN
AUBIN Jean	30 rue de Rechèvres jardin	24 TRES BIEN
AUBRY Thérèse	8 rue du général Delestraint n° 20 4 <sup>e</sup> étage Balcon ou terrasse	32 EXCEPTIONNELLE
BACLE Janine	2 allée de Normandie jardin	24 TRES BIEN
BALLESTERO André	14 rue du 17 Août n° 9 2 <sup>e</sup> étage	0 NON CLASSE
BALZAC Jean-Claude	19 rue de Launay décor floral panté sur la voir publique	20 BIEN
BARRIER François	50 rue Farman jardin	20 BIEN
BEBIN Andrée	7 rue Charles brune n° 19 3 <sup>e</sup> étage Balcon ou terrasse	20 BIEN
BECHEREAU Jacqueline	4 rue Louis Blériot jardin	20 BIEN
BESNIER Gilbert	23 rue de Brétigny n° 7 2 <sup>e</sup> étage Balcon ou terrasse	0 NON CLASSE
BELAISE Marguerite	98 rue de Rechèvres Balcon ou terrasse	20 BIEN
BENOIST Jeanne	5 rue Garola balcon à droite Balcon ou terrasses	20 BIEN
BESKO Georgette	3 place de Chichester n° 5 3 <sup>e</sup> étage Balcon ou terrasse	10 ASSEZ BIEN
BESSON Jack	12 rue Guy Mocquet n° 9 2 <sup>e</sup> étage	10 ASSEZ BIEN
BEZARD Anne-Marie	19 rue Farman jardin	10 ASSEZ BIEN
BIGOT-CIRBIERE Chantal	17 rue Auguste Ganot jardin	20 BIEN
BINET Bernadette	74 rue des Perriers jardin	10 ASSEZ BIEN
BINET Gérard	28 rue d'Allonnes jardin	32 EXCEPTIONNELLE
BLANCHARD André	41 rue Cappabianca jardin	24 TRES BIEN
BLAVOT Martine	14 avenue des Sablons n° 12 2 <sup>e</sup> étage	20 BIEN
BLOCHET Joël	208 rue Gaston Couté décor floral sur voie publique	20 BIEN
BONSERGENT Gilberte	66 rue des Perriers jardin	20 BIEN
BONSERGENT Guy	15 rue de Launay jardin	24 TRES BIEN
BONTEMS Marie-Paule	23 rue Newton jardin	20 BIEN
BOURGES Robert	101 rue de Fresnay jardin	10 ASSEZ BIEN
BOURGOGNE Chantal	11 rue Maurice Genevoix décor floral sur voie publique	20 BIEN
BOUQUET Gérard	7 rue de la Croix Blanche jardin	10 ASSEZ BIEN
BRIERE Bernard	16 allée des Hauts Perrons jardin	10 ASSEZ BIEN
BRIERE Michel	17 rue des Primevères jardin	10 ASSEZ BIEN
BROCHARD Isabelle	30 rue Alexandre Ribot	10 ASSEZ BIEN
BRU Marguerite	13 rue Salvador Allende n° 5 1 <sup>er</sup> étage	20 BIEN
BRASSERIE BRUNEAU	4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny	20 BIEN
BOULLAI Huguette	2 rue Blériot jardin	0 NON CLASSE
BOURDILLAU Geneviève	47 rue Gaston Couté	10 ASSEZ BIEN
BOURSERY Albert	22 rue des Comtesses n° 18 2 <sup>e</sup> étage Balcon ou terrasse	10 ASSEZ BIEN
BUSSON Germaine	17 rue des Bas Menus n° 5	24 TRES BIEN - MAINVILLERS
BUTEL Michèle	11 B rue de la Croix jumelin n° 7 4 <sup>e</sup> Balcon ou terrasse	24 TRES BIEN
CALU Jocelyne	14 avenue des Sablons n° 8 1 <sup>er</sup> étage Balcon ou terrasse	20 BIEN
CARBOULEC Christiane	11 rue de la Croix Jumelin n° 4 2 <sup>e</sup> étage	10 ASSEZ BIEN
CAZALIS Monique	4 allée Roland Garros jardin	24 TRES BIEN
CHABOCHE Martine	7 rue du Thymerais jardin	10 ASSEZ BIEN
CHAPISEAU Josette	6 rue du Gal Delestraint n° 30 1 <sup>er</sup> étage Balcon ou terrasse	32 EXCEPTIONNELLE
CAUVIN René	11 rue de la Croix Jumelin n° 2 1 <sup>er</sup> étage Balcon à droite	20 BIEN
CHAPPE Léone	66 rue du Souvenir Français jardin	10 ASSEZ BIEN
CHAUSSIER Andrée	17 rue Jean Perrin jardin	10 ASSEZ BIEN
CHAUSSIER Jean-Luc	43 rue Florent d'Illiers jardin	20 BIEN
CHEDE Alice	52 rue de Launay jardin	24 TRES BIEN
CHESNAIS Bernard	9 rue Newton jardin	20 BIEN
CHEVREUIL Annick	27 rue de Brétigny n° 19 5 <sup>e</sup> étage	10 ASSEZ BIEN
COËSSIN DE LA FOSSE Jocelyne	14 rue des Vignes jardin	24 TRES BIEN
COLAS Gérard	89 rue du fg La grappe jardin	10 ASSEZ BIEN
COLAS Guy	21 rue de la Croix Bonnard jardin	24 TRES BIEN
COLLIOT Yvette	22 rue Vercingétorix n° 3 1 <sup>er</sup> étage Balcon ou terrasse	10 ASSEZ BIEN

CORBY Patricia	5 place de Chichester n° 5 3 <sup>e</sup> étage Balcon ou terrasse	24 TRES BIEN
CORNILLEAU Françoise	9 cité Béthouart n° 18 2 <sup>e</sup> étage Balcon ou terrasse	20 BIEN
CORNUCHE Simone	2 place Saint Louis n° 9 2 <sup>e</sup> étage Balcon ou terrasse	24 TRES BIEN
COUTURIER Gilbert	36 rue Farman jardin	24 TRES BIEN
DAUVERGNE Béatrice	8 rue Adolph Lecocq jardin	24 TRES BIEN
DAVID Gérard	23 rue de la Couronne décor floral sur voie publique	24 TRES BIEN
DESDOIGTS Jacqueline	66 rue Chanzy jardin	32 EXCEPTIONNELLE
DELAIR Geneviève	27 rue de Galilée jardin	20 BIEN
DELAIR Marie-Christine	6 rue Jean-Baptiste Lully Maison aec jardin	10 ASSEZ BIEN
DELARUE Jean-Michel	4 allée de Champagne jardin	20 BIEN
DE MAGALHAES Marie-Isabelle	18 rue des Perriers Balcon ou terrasse	20 BIEN
DENIS Jeanine	18 rue de fresnay jardin	10 ASSEZ BIEN
DESCHAMPS Denise	4 rue Alexandre Ribot terrasse	10 ASSEZ BIEN
DEVERS Thierry	24 rue des Ecuyers RDC Fenêtres et murs seulement	20 BIEN
DORE-DEMONT Madeleine	1 rue de la Concorde jardin	10 ASSEZ BIEN
DORSEMAINE Denise	22 rue du D. Maunoury décor floral panté sur la voir publique	20 BIEN
DULEU Christophe	23 rue des Castors jardin	10 ASSEZ BIEN
DUNAS Charles	20 rue Louis Blériot jardin	20 BIEN
DUPONCHEEL-ROLLAND Patricia	5 rue de la Croix Blanche jardin	20 BIEN
DUPONT Jeannine	28 rue des Rouliers jardin	20 BIEN
DUPONT Solange	5 rue St Vincent de Paul Balcon ou terrasse	10 ASSEZ BIEN
DUPREY Jean-Paul	8 rue de la Solidarité Fenêtres et murs seulement	10 ASSEZ BIEN
DURAND Michel	11 rue Vercingétorix jardin	10 ASSEZ BIEN
DURET Marius	45 rue de Launay jardin	24 TRES BIEN
DUVAL Jacky	5 rue Jules Hetzel n° 19 4 <sup>e</sup> étage (côté jardin)	10 ASSEZ BIEN
DUVAL Jeannine	80 place Saint Louis n° 10 5 <sup>e</sup> étage	10 ASSEZ BIEN
DUVERMEIX Séverine	17 rue du Soleil d'Or Balcon ou terrasse	10 ASSEZ BIEN
ELOI Hélène	43 rue du Général Patton 1 <sup>er</sup> étage Balcon ou terrasse	20 BIEN
EMANGEARD Christiane	6 rue Claude Monet jardin	20 BIEN
ERDMANN Julien	23 rue de la Croix Bonnard jardin	20 BIEN
ESNAULT Marie	46 rue du Faubourg Guillaume Fenêtres et murs seulement	20 BIEN
ESNAULT Michel	6 rue Charles Gounod jardin	20 BIEN
EVARD Wladislawwa	3 rue du Chemin Doux n° 3 1 <sup>er</sup> étage Balcon ou terrasse	20 BIEN
FAUVELLIERE Regine	3 impasse Jean Roux n° 3 1 <sup>er</sup> étage	32 EXCEPTIONNELLE
FAYNOT Janine	20 rue Farman jardin	20 BIEN
FEFEU André	3 rue Béthouart Balcon ou terrasse	10 ASSEZ BIEN
FERREIRA Antonio	9 cité Béthouard n° 17 2 <sup>e</sup> étage Balcon ou terrasse	10 ASSEZ BIEN
FERREIRA Marie Odète	4 citée Béthouard n° 3 1 <sup>er</sup> étage Balcon ou terrasse	10 ASSEZ BIEN
FERRON Charlotte	9 rue du Faubourg la Grappe n° 50 3 <sup>e</sup> étage	10 ASSEZ BIEN
FISCHBACH Richard	11B rue de la Croix jumelin n° 8 4 <sup>e</sup> étage Balcon ou terrasse	10 ASSEZ BIEN
FLEURU Yolande	3 rue Jean Roux n° 5 3 <sup>e</sup> étage Balcon ou terrasse	10 ASSEZ BIEN
FLEURY Maximilienne	7 rue Charles Brune n° 12 2 <sup>e</sup> étage Balcon ou terrasse	20 BIEN
FONTAINE Laetitia	22 rue Vercingétorix n° 5 1 <sup>er</sup> étage Balcon ou terrasse	20 BIEN
FORGEAT Renée	25 rue de Brétigny n° 17 5 <sup>e</sup> étage Balcon ou terrasse	100 PRIX VILLE DE CHARTRES
FOSSIER Pauline	3 rue de Brétigny n° 12 3 <sup>e</sup> étage Balcon ou terrasse	10 ASSEZ BIEN
FOUASSIER Jeannine	3 rue Vercingétorix décor floral panté sur la voir publique	24 TRES BIEN
FOUBERT Pierre	23 rue Raymond Isidore n° 7 2 <sup>e</sup> étage	10 ASSEZ BIEN
FOUCHER Yvette	12 bis rue de Sours Balcon ou terrasse	20 BIEN
FOUJU Jules	10 clos Sully jardin	20 BIEN
GALAS Georgette	27 rue Saint Chéron jardin	24 TRES BIEN
GARNIER Angélique	18 rue des Druides n° 1 RDC	0 NON CLASSE
GARNIER Colette	5 rue Jules Hetzel n° 10 2 <sup>e</sup> étage (coté rue)	20 BIEN
GILARDI Catherine	70 rue du Grand Faubourg Balcon ou terrasse	10 ASSEZ BIEN
GIRARD Jean-Claude	30 rue de la Madeleine jardin	20 BIEN
GOHIER Elisabeth	7 place de Spire n° 8 4 <sup>e</sup> étage	10 ASSEZ BIEN
GONZALVES Nadia	58 rue de Sours «les Cèdres Bleus» Balcon ou terrasse	10 ASSEZ BIEN
GOUBET Simone	3 place de Chichester n° 1 1 <sup>er</sup> étage Balcon ou terrasse	10 ASSEZ BIEN
GOUGIS Jeanne	34 rue de Fresnay jardin	20 BIEN
GOUPY Simone	12 rue Guy Mocquet 1 <sup>er</sup> étage Balcon ou terrasse	20 BIEN
GOURCY Jean-Marc	5 rue Claude Monnet jardin	20 BIEN

GONZALVES Suzanne	75 rue de Sours jardin	20 BIEN
GRANDPIERRE Janine	30 rue d'Allonnes jardin	24 TRES BIEN
GRIGNON Madeleine	16 rue du Thymerais jardin	0 NON CLASSE
GRIGNON Michel	27 rue Thierry de Chartres jardin	24 TRES BIEN
GUERRE Henriette	7 rue Poussin jardin	10 ASSEZ BIEN
GUERREIRO Manuel	24 rue Siegfried jardin	10 ASSEZ BIEN
GUILLEMAIN Bernard	5 rue Cézanne jardin	24 TRES BIEN
GUILLEMAIN Monique	3 rue du Cardinal Pie 1 <sup>er</sup> étage	10 ASSEZ BIEN
GUILLEMAIN Yvette	4 rue de Chavannes jardin	10 ASSEZ BIEN
HACHE Ginette	33 rue du Clos l'Evêque jardin	24 TRES BIEN
HATTRY Jean-Louis	16 rue de l'Espérance jardin	20 BIEN
HERMELINE Marcel	12 rue du 8 mai jardin	20 BIEN
HERBE Sandrine	5 rue Noël Ballay	0 NON CLASSE
HILAIRE André	13 rue Vercingétorix décor floral planté sur voie publique	10 ASSEZ BIEN
HONORE Marie-José	17 rue de la Paix jardin	20 BIEN
ISENEGGER Hélène	11 rue Corot jardin	20 BIEN
JOUIN Yves	44 rue Farman jardin	20 BIEN
JULIEN Jean-François	2 rue Vercingétorix n° 2 RDC	10 ASSEZ BIEN
KERLAU Louissette	1 rue Louis Blériot jardin	20 BIEN
KNOSP Isabelle	8 allée Robert Savary décor floral sur voie publique	24 TRES BIEN
KOUCEM Jeannine	64 rue du repos jardin	10 ASSEZ BIEN
LABBE-BOUCLET Paulette	4 rue Jules Hetzel n° 12 2 <sup>e</sup> étage Balcon ou terrasse	24 TRES BIEN
LANTRAN Abel	8 résidence Béthouart n° 3 RDC Fenêtres et murs seulement	24 TRES BIEN
LEBLAVEC Liliane	54 boulevard de la Courtille n° 1414 1 <sup>er</sup> étage	20 BIEN
LEBRAZJDEC Guenaëlle	8 avenue Béthouart n° 27 3 <sup>e</sup> étage Balcon ou terrasse	10 ASSEZ BIEN
LECLUSE Michelle	27 rue de Launay jardin	24 TRES BIEN
LECOIN Marcel	50 rue Alexis de Castillon jardin	10 ASSEZ BIEN
LECOINTRE Claude	10 place Marceau Hôte, café, restaurant	10 ASSEZ BIEN
LECOINTRE Yoann	39 rue de la Foulerie Fenêtres et murs seulement	10 ASSEZ BIEN
LECOMTE Gérard	6 rue de l'Espérance jardin	10 ASSEZ BIEN
LECOMTE Raymonde	26 rue de l'Epargne jardin	24 TRES BIEN
LEDUC Sylvie	5 impasse Jean Roux n° 11 3 <sup>e</sup> étage	10 ASSEZ BIEN
LEGALL Fernand	39 rue Henri Dunant jardin	24 TRES BIEN
LEJEUNE Simone	3 rue des Perriers jardin	20 BIEN
LEMAITRE Alice	11 allée des Gaulois Fenêtres et murs seulement	24 TRES BIEN
LEMARIE Yvette	3 rue Charles Victor Garola 1 <sup>er</sup> étage Balcon ou terrasse	20 BIEN
LE MINOUX Monique	8 cité Béthouard n° 11 1 <sup>er</sup> étage Balcon ou terrasse	20 BIEN
LEMOINE Ginette	12 rue Alexandre Ribot jardin	0 NON CLASSE
LEMOINE Jean-Luc	2 rue Adolphe Lecoq jardin	20 BIEN
LEPRETRE Evelyne	2 place de Chichester 5 <sup>e</sup> étage Balcon ou terrasse	24 TRES BIEN
LEJEUNE Simone	3 rue des Perriers jardin	20 BIEN
LEMOIGNO Jean-Louis	15 rue Charles Gounod jardin	20 BIEN
LEPICIER Jeannine	15 avenue Jean Perrin jardin	10 ASSEZ BIEN
LEQUINT Lucette	10 impasse des Celtes jardin	10 ASSEZ BIEN
LEROUX Carmen	25 rue Louis Blériot jardin	20 BIEN
LEROY Michel	16 impasse des Celtes décor floral planté sur voie publique	20 BIEN
LHEMERY Alain	28 rue Louis Blériot jardin	20 BIEN
LIA Ginette	1 place de Chichester n° 8 4 <sup>e</sup> étage	10 ASSEZ BIEN
LOCRET Marie-Rose	19 avenue Aristide Briand n° 2 RDC Balcon ou terrasse	24 TRES BIEN
LONGAT Sylvie	5 place de Chichester n° 3 2 <sup>e</sup> étage	10 ASSEZ BIEN
LUBIENSKI Philippe	202 rue Gaston Couté décor floral sur voie publique	20 BIEN
LUBIN Madeleine	2 rés. des Champs Chatons n° 7 4 <sup>e</sup> étage Balcon ou terrasse	20 BIEN
MAGDO Ginette	31 rue de Brétigny n° 5 2 <sup>e</sup> étage	10 ASSEZ BIEN
MARCHAND Nora	15 rue Farman jardin	20 BIEN
MARCHIONI Marie	32 rue de Launay jardin	20 BIEN
MARTIN Mikael	12 rue Guy Mocquet n° 3	20 BIEN
MARTIN Séverine	1 place de Chichester n° 2 1 <sup>er</sup> étage	10 ASSEZ BIEN
MARTINET Marie-France	9 rue de la Pie	0 NON CLASSE
MASMOUDI Annie	11 rue de la croix Jumelin n° 3 2 <sup>e</sup> étage (à gauche)	24 TRES BIEN
MAZIN Françoise	5 rue du Thymerais Fenêtre et murs seulement	10 ASSEZ BIEN
MAZIN Martine	63 rue Gaston Couté décor floral sur voie publique	20 BIEN

MENARD Michel	12 rue de la Croix Blanche jardin	10 ASSEZ BIEN
METIVIER Lionnel	48 bis rue Huysmans décor floral sur voie publique	10 ASSEZ BIEN
MILLOCHAU SANIER Martine	19 rue Henri Dunant 3 <sup>e</sup> étage	24 TRES BIEN
MOLEY Guy	190 rue Gaston Couté jardin	10 ASSEZ BIEN
MOLLIER Jocelyne	2 rue Saint Vincent de Paul RDC	20 BIEN
MOGENTALE Roland	23 rue Raymond Isidore n° 2 RDC	10 ASSEZ BIEN
MOREAU Mylène	19 rue des Grandes Filles Dieu n° 3214 1 <sup>er</sup> étage	32 EXCEPTIONNELLE
MORICE Monique	20 avenue de la République jardin	20 BIEN
MORIN Lucienne	76 rue Saint Chéron jardin	20 BIEN
MOTYKA Marie-Eldine	14 rue du Fossé Gaulois jardin	24 TRES BIEN
MOUSNIER Alain	21 rue Galilée décor floral sur voie publique	20 BIEN
NEVEU Joëlle	26 rue du Repos jardin	32 EXCEPTIONNELLE
NOGUEIRA Mariette	7 place de Chichester n° 2 1 <sup>er</sup> étage Balcon ou terrasse	10 ASSEZ BIEN
NOURRY Bernard	132 rue Gaston Couté n° 5 1 <sup>er</sup> étage Balcon ou terrasse	20 BIEN
NUNES Luis miguel	9 rue Vercingétorix Fenêtres et murs seulement	20 BIEN
PAIS Maria	26 rue du Clos du Four jardin	20 BIEN
PAPIN Françoise	27 rue Louis Braille jardin	32 EXCEPTIONNELLE
PATAUX Yvette	5 rue Guynemer décor floral sur voie publique	24 TRES BIEN
PAZDIOR Marie-Thérèse	5 rue Jules Hetzel n° 20 4 <sup>e</sup> étage	10 ASSEZ BIEN
PERINEAU Gisèle	19 rue de la Croix Blanche jardin	20 BIEN
PETIT-TRUBERT Anne-Marie	12 rue Jules Hetzel n° 2 RDC Fenêtres et murs seulement	24 TRES BIEN
PICHARD Micheline	25 rue de Galilée jardin	24 TRES BIEN
PICCOLINI Monique	170 rue Gaston Couté jardin	20 BIEN
PICHOT Bernard	6 rue de la Manutention jardin	10 ASSEZ BIEN
PIERRE Bernadette	92 rue de Rechèvres jardin	10 ASSEZ BIEN
PIERRE Claudine	4 rue de Rechèvres jardin	20 BIEN
PIERRE Hervé	26 rue des Petites Pierres Couvertes jardin	10 ASSEZ BIEN
PIGEARD Jeannine	5 rue de la Mare à Boulay jardin	20 BIEN
PLAGELET Odette	2 allée Robert Sabatier jardin	24 TRES BIEN
POIRIER Guy	12 rue Charles Gounod jardin	10 ASSEZ BIEN
POIRIER Yvette	182 rue Gaston Couté décor floral sur voie publique	10 ASSEZ BIEN
POULIZAC Serge	14 rue de la Croix Blanche jardin	24 TRES BIEN
PREVOST Henriette	7 place de Spire n° 2 1 <sup>er</sup> étage Balcon ou terrasse	10 ASSEZ BIEN
PROUST Jeannine	3 rue Antoine Sergent Marceau n° 1 1 <sup>er</sup> étage	10 ASSEZ BIEN
PRUVOST Elisabeth	3 rue de la Couronne jardin	0 NON CLASSE
RADIER Guy	7 allée du Languedoc jardin	24 TRES BIEN
RAIMBERT Mauricette	10 rue du Chemin de fer jardin	10 ASSEZ BIEN
RAMELLA Georges	16 avenue de Plaisance jardin	20 BIEN
RATIER Yolande	21 rue des Primevères jardin	20 BIEN
RENIA Lise	3 rue Salvador Allende 1 <sup>er</sup> étage	20 BIEN
RIANT William	11 avenue Jean Perrin jardin	10 ASSEZ BIEN
RICHER Marie-Odile	25 rue de Launay jardin	24 TRES BIEN
ROBERT Odette	44 avenue Marcel Proust jardin	10 ASSEZ BIEN
ROBERT Patrick	18 rue Jules Hetzel n° 3 1 <sup>er</sup> étage	10 ASSEZ BIEN
ROYER Lyliane	14 rue des Chaises jardin	20 BIEN
ROULEAU Suzanne	8 cité Béthouart n° 19 2 <sup>e</sup> étage Balcon ou terrasse	20 BIEN
ROUSSELET Martial	7 rue Albert Gougis jardin	10 ASSEZ BIEN
SERIVE Gérard	48 avenue Marcel Proust jardin	20 BIEN
SERIVES Marguerite	49 avenue de Plaisance n° 4 1 <sup>er</sup> étage Balcon ou terrasse	10 ASSEZ BIEN
SIBILLE Jeannine	13 rue Aristide Briand jardin	20 BIEN
SIMON Pierrette	1 rue Rémi Belleau jardin	20 BIEN
SURIN Georgette	5 rue Vercingétorix décor floral sur voie publique	20 BIEN
TACHOT Geneviève	28 rue de la Roseraie jardin	20 BIEN
TESSON Andrée	194 rue de la croix Bonnard décor floral planté sur voie publique	20 BIEN
THIBAUT Jacques	124 rue gaston Couté décor floral sur voie publique	24 TRES BIEN
TOULLIOU Régis	15 Cloître Notre Dame Bar le Week-End Hôtel	10 ASSEZ BIEN
TOUPANCE Jeanine	52 rue Alexis de Castillon jardin	20 BIEN
TOURNIER Andrée	1 impasse Montpensier 1 <sup>er</sup> étage Balcon ou terrasse	10 ASSEZ BIEN
VALET Geneviève	32 rue Blériot jardin	32 EXCEPTIONNELLE
VIVIER Guy	184 rue Gaston Couté	10 ASSEZ BIEN
VEDIE Danielle	27 rue de Brétigny 6 <sup>e</sup> étage	100 PRIX VILLE DE CHARTRES

## Rappel : l'affichage du permis de construire est obligatoire

Dès l'obtention du permis de construire, un panneau doit être apposé conformément aux articles A.424-1 à A.424-4 du code de l'urbanisme.

C'est au bénéficiaire de l'autorisation (ou le déclarant) d'effectuer l'affichage.

Le défaut d'affichage constitue une infraction pouvant être relevée par la Mairie.

Les dimensions du panneau doivent être supérieures à 80 cm.

Les indications doivent être, et demeurer lisibles pendant toute la durée du chantier, depuis la voie publique ou un espace ouvert au public.

### Déclarations Préalables déposées

SAS LOCAPOSTE	3 RUE DE BETHLEEM	TRAVAUX DE REFECTION DE FACADE
SAS CAMAIEU	8 A 12 RUE MARCEAU	RENOVATION DE FACADE COMMERCIALE
CITYA - CHAPET - FROMONT	8 RUE DES RESERVOIRS	RENOVATION DES FACADES
HOPITAUX DE CHARTRES	1 RUE SAINT MARTIN AU VAL	TRAVAUX DE CLOTURE, ABRI ET DIVERS
SARL ESSARS - DEGAS	37 RUE DES CHANGES	REMISE EN PEINTURE DE LA FACADE
CABINET FRENEAUX	21 23 RUE DES CHANGES	RAVALEMENT DE FACADE
M MME BESNARD CHRISTIAN	11 RUE HENRI MACE	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
ESPACE TRANSACTIONS	54 RUE DU BOURGNEUF	DIVISION PARCELLAIRE ET DEMOLITION D'UN GARAGE
MME HAMON FRANCOISE	4 ALLEE DU CLOS BLIN	REMPLACEMENT D'UNE PORTE DE GARAGE
LA CANTINE	6 RUE DE LA VOLAILLE	INSTALLATION D'UN CONDUIT D'EXTRACTION
MME GIRARD MILLET SOPHIE	12 RUE VIOLET LE DUC	POSE DE CHASSIS DE TOIT
M MME DULEU - DA SILVA	23 RUE DES CASTORS	TRAVAUX DE CLOTURE ET ABRI DE JARDIN
M CHESNEAU GUY	20 TER RUE DES CREPINIERES	TRAVAUX SUR ABRI DE JARDIN
CHARTRES METROPOLE	9 RUE DE LAUNAY	TRAVAUX DE CLOTURE
MME RAK CATHERINE	41 RUE DU DOCTEUR MAUNOURY	CHANGEMENT D'AFFECTATION DE LOCAUX (BUREAUX en HABITATION)

### Déclarations Préalables délivrées

MME DE ALMEIDA MARIE	2 RUE DE LA PORTE DROUAISE	RAVALEMENT DE FACADE ET REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M MME LAFEUIL ET STEPHANY	6 AVENUE D'ALIGRE	TRAVAUX DE RENOVATION
CINQ SUR CINQ	11 RUE NOEL BALLAY	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
UGI NORMANDIE CENTRE	4 RUE NOEL BALLAY	RENOVATION DE FACADE COMMERCIALE
M BONNEBAS GEORGES	23 RUE DES GRENETS	RAVALEMENT DU PIGNON ARRIERE
DE MONS	64 AVENUE DUMARECHAL MAUNOURY	CHANGEMENT D'AFFECTATION DE LOCAUX
M AIDAT CHRISTOPHE	59 RUE DE RECHEVRES	TRAVAUX D'ISOLATION PAR L'EXTERIEUR
MME CHAUVEAU ANNICK	34 RUE SAINT PIERRE	TRAVAUX DE RENOVATION
M POMMIER DENIS	38 RUE SAINT BRICE	COUVERTURE D'UN ABRI BOIS
M BOUILLON ALAIN	13 RUE NICOLAS LORIN	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
VILLE DE CHARTRES	RUE HUYSMANS	TRAVAUX DE MODIFICATION DE FACADE
M ARES FABRICE	4 RUE DU CHENE DORE	TRAVAUX DE COUVERTURE
M CAR JEAN-PHILIPPE	38 AVENUE AMBROISE PARE	REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES
SARL AXEAUD	4 PLACE DES EPARS	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
MME ALCARAS	11 RUE HENRY DUNANT	RAVALEMENT DE FACADE ET REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MME ALCARAS	11 RUE HENRY DUNANT	TRAVAUX DE CLOTURE
M PERRUCHOT MARCEL	11 RUE SAINT BRICE	REFECTION D'UN ENDUIT DE SOUBASSEMENT
M CLEMENT HERVE	13 RUE VICTOR GILBERT	REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES
CONSORTS RENAULT	69 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	DIVISION PARCELLAIRE
SCI TOTEM	8 RUE RENOARD SAINT LOUP	MODIFICATION DE FACADE
SARL ESPRIT GOURMAND	6 RUE DU CHEVAL BLANC	TRAVAUX DE RENOVATION DE FACADE COMMERCIALE
M ARTUS JEAN CHRISTOPHE	10 RUE DE LA CROIX JUMELIN	TRAVAUX DE COUVERTURE
M MME CHARTON	6 TERTRE DE LA POISSONNERIE	NETTOYAGE DES FACADES
SCI JML	19 RUE DU DOCTEUR GIBERT	MODIFICATION DE FACADE

**Permis de Construire déposés**

BRASSERIE BRUNEAU	BOULEVARD ARAGO	CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT (PC MODIFICATIF)
M DIETERLEN GERARD	1 PLACE DES HALLES	REALISATION D'UNE TOITURE TERRASSE SUR COUR ARRIERE
CHARTRES HABITAT	23 RUE DES BAS BOURGS	TRANSFORMATION DE GARAGES EN BUREAUX
M HERACLES PHILIPPE	1 CHEMIN HUSSON	TRAVAUX D'EXTENSION ET MODIFICATION D'UN GARAGE
M MME DIARRA	RUE MAXIMILIEN RINGELMANN	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE

**Permis de Construire délivrés**

MME ROWSON JOSETTE	36 RUE DES COMTESSES	MODIFICATION DE FACADE (PC MODIFICATIF)
M JAMET PHILIPPE	112 BIS RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	CONSTRUCTION D'UNE EXTENSION (PC MODIFICATIF)
SCI LEMARESC	1 ET 3 RUE DE LA BRECHE	TRAVAUX DE RESTRUCTURATION ET D'EXTENSION
M BRETON FREDERIC	RUE DES BAS MENUS	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
M BRETON FREDERIC	RUE DES BAS MENUS	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
ASS L'INSTITUTION NOTRE DAME	2 AVENUE BETHOUART	TRAVAUX D'EXTENSION DE BATIMENTS SCOLAIRES ET DEMOLITIONS
SCI NOVA	53 RUE DES CHAISES	TRAVAUX D'EXTENSION

**Permis de Démolir déposés**

CHARTRES AMENAGEMENT	57 AVENUE JEAN MERMOZ	DEMOLITION D'UNE MAISON D'HABITATION
MMA IARD	7 AVENUE MARCEL PROUST	DEMOLITION DE LA PISCINE
M MME TORUK	98 RUE DE SOURS	DEMOLITION D'UNE VERANDA

**Permis de Démolir délivrés**

VILLE DE CHARTRES	6 ET 8 RUE DES BLOTTES	DEMOLITION D'UN GROUPE SCOLAIRE
VILLE DE CHARTRES	20 ET 22 AVENUE DE BEAULIEU	DEMOLITION D'UN GROUPE SCOLAIRE ET CRECHE

# COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

du JEUDI 21 OCTOBRE 2010

LE CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GORGES, Député-Maire de Chartres :

- DESIGNÉ, Madame CHEDEVILLE, Conseillère Municipale, Secrétaire de Séance.

- En raison des perturbations de la séance par le public, VOTE à la majorité (M. Lebon, M. Billard, M. Cabaret, M. Chevée, Mme Biyadi, Mme Dané, Mme Sirandré et Mme Darmon votent contre) le huis-clos pour la séance du Conseil Municipal.

- PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- APPROUVE les procès-verbaux des séances du 2 septembre et 23 septembre 2010 (à l'unanimité des votes exprimés : M. Lebon, M. Cabaret, M. Darmon, s'abstiennent)

## ORDRE DU JOUR

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### 1. Plan communal de Sauvegarde – Lancement du projet : unanimité

- PREND ACTE de l'engagement de la Ville à élaborer son Plan Communal de Sauvegarde.

### PROTOCOLE

#### 2. Déplacement à STRASBOURG – Délégation municipale : unanimité (M. Géroutet ne participe pas au vote)

- ADOPTE cette proposition de Monsieur le Maire,

- DECIDE que Monsieur Patrick GEROUDET représentera la Ville de Chartres à cette occasion.

#### 3. Déplacement à TROYES – Délégation municipale : unanimité (Mme Vincent, Mme Chedeville ne participent pas au vote)

- ADOPTE cette proposition de Monsieur le Maire,

- DECIDE que Madame Isabelle VINCENT et pour Madame Maria CHEDEVILLE représenteront la Ville de Chartres à cette occasion.

#### 4. Coopération décentralisée avec la ville de LUJAN (Argentine) – Délégation

Municipale : unanimité des votes exprimés (M. Géroutet, Mme Barrault, Mme Behm-Williamme ne participent pas au vote – Mme Darmon, Mme Biyadi, M. Cabaret, Mme Sirandré, M. Lebon, Mme Dané, M. Chevée s'abstiennent)

- ADOPTE cette proposition de Monsieur le Maire,

- DECIDE que Monsieur Patrick Géroutet, Madame Elisabeth Barrault, Madame Maria Chedeville, Monsieur Aurélien Charpille, et Monsieur Patrick Delabre représenteront la Ville de Chartres à cette occasion.

### DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

#### 5. Délégation de service public du chauffage urbain de La Madeleine – Commission de délégation de service public – Conditions dépôts des listes – Approbation – Autorisation : unanimité

- DECIDE qu'en raison de la spécificité de l'activité du service public, il convient de constituer une commission de délégation de service public spécifique et permanente, telle que visée aux articles L. 1411-5 et L. 1411-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour le cas où il serait décidé de recourir à une nouvelle délégation de service public pour la gestion du chauffage urbain de la Madeleine ou à la conclusion d'avenants,

- APPROUVE les conditions de dépôt des listes exposées ci-dessus pour l'élection des membres de la Commission de Délégation de Service Public spécifique et permanente pour la délégation relative au chauffage urbain de la Madeleine, définies ci-dessus.

#### 6. Fourrière automobile – Délégation de service public – Approbation – Autorisation : unanimité

- APPROUVE le principe de la poursuite de l'exploitation du service de fourrière automobile dans le cadre d'une délégation de service public avec choix d'un nouveau délégataire à partir du 2 octobre 2011;

- APPROUVE le rapport de présentation joint en annexe définissant notamment les caractéristiques essentielles

de la délégation de service public que doit assurer le délégataire, sachant qu'il appartiendra ultérieurement au Maire ou son représentant d'en négocier les conditions précises conformément à la procédure normale définie aux articles L.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à conduire une nouvelle procédure de délégation de service public tendant au choix d'un délégataire pour l'exercice de l'activité de la Fourrière automobile sur le territoire de la Ville de Chartres, et de prendre toutes mesures et actes nécessaires à la mise en œuvre de la procédure requise conformément aux dispositions des articles L 1411-1 à L 1411-11 du CGCT.

- RAPPELLE que la commission de Délégation de Service Public spécifique visée à l'article L 1411-1 du CGCT sera la commission spécifique pour la délégation de la Fourrière automobile dont la composition a été décidée par délibération n°08/144 du 3 avril 2008,

- PRECISE que le Conseil Municipal sera saisi par Monsieur le Député-Maire du choix de l'entreprise auquel il sera procédé et se prononcera sur le choix du titulaire pour le contrat de concession.

#### 7. Fourrière automobile – Rapport annuel 2009 :

- PREND ACTE du rapport annuel 2009 concernant la délégation de service public de la fourrière automobile

#### 8. Chauffage urbain de La Madeleine – Rapport annuel 2009 :

- PREND ACTE du rapport annuel 2009/2010 de la société CURDEM concernant la délégation de service public relative au chauffage urbain de la Madeleine.

#### 9. Concession de distribution de gaz naturel – Rapport annuel 2009 :

- PREND ACTE du rapport annuel d'activité 2009 de la société GrDF concernant la concession relative à la distribution de gaz naturel.

#### 10. Camping et Auberge de Jeunesse – Rapport annuel 2009 :

- PREND ACTE du rapport annuel

2009 de M. Yves ROUSSEL MONTIGNY concernant la délégation de service public du camping municipal des Bords de l'Eure et de l'auberge de jeunesse.

**11. Activités pour l'Enfance – Rapport annuel 2009 :**

- PREND ACTE du rapport annuel 2009 concernant la délégation de service public relative aux activités pour l'Enfance.

- DIT que la présente délibération ne vaut pas acceptation de la demande de participation complémentaire de la ville requise par le délégataire au titre de l'année 2009.

**12. Stationnement souterrain – Rapport annuel 2009 :**

- PREND ACTE du rapport annuel 2009 de la société Chartres Stationnement concernant la délégation de service public du stationnement souterrain.

**FINANCES**

**13. EPIC Office de Tourisme de Chartres – Compte Administratif 2009 – Rapport d'activités 2009 – Approbation :** unanimité des votes exprimés (M. Chevéé s'abstient)

- APPROUVE le compte administratif 2009 de l'Office de Tourisme

- PREND ACTE de la communication du rapport d'activités 2009 de l'Office de Tourisme

**14. Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) – Vente d'une action à une nouvelle collectivité :** unanimité des votes exprimés (M. Chevéé s'abstient)

- ACCEPTE la cession d'une action détenue auprès de la SPLA « Chartres Aménagement » d'une valeur unitaire de 1 000 €, à la Mairie de Jouy

- PREND ACTE que sa participation au capital social de la SPLA, à l'issue de ces cessions, est ramenée à 3 149 actions pour une valeur de 3 149 000 €, soit 74,59 % du capital social

- AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer tous les actes liés à l'exécution de la présente délibération

**15. Patinoire Place des Epars – Tarifs 2010 – 2011 :** unanimité

- FIXE les tarifs d'entrées de la patinoire 2010/2011 à 5,50 € pour les individuels (avec gratuité de la 4<sup>e</sup> entrée pour 3 places achetées simultanément), à 36 € le carnet de 10 entrées et à 10,50 € l'heure de cours collectif pour l'école de glace.

- DECIDE la gratuité pour les groupes accompagnés des élèves des écoles primaires et des collèves chartrais, ainsi que pour les collégiens du département avec présentation du ticket gratuit.

**16. Plaine sportive des Grands Prés – Construction de 3 terrains de tennis couverts – Demande de subvention :** unanimité des votes exprimés (Mme Dutartre ne participe pas au vote – M. Chevéé s'abstient)

- SOLLICITE une subvention auprès du Centre National pour le Développement du Sport pour la création de 3 courts de tennis couverts en terre battue aux normes nationales sur la plaine sportive des Grands Prés.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à collaborer au dossier de demande de subvention auprès du Conseil de l'Europe par l'institut de Buren et à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet

**PROMOTION DE LA VILLE**

**17. Budget 2010 – Attribution d'une subvention à l'Association pour la Publicité et la Promotion des Foires et Marchés d'Eure-et-Loir :** unanimité

- APPROUVE l'attribution d'une subvention d'un montant de 4 421,27 € à l'Association pour la Publicité et la Promotion des Foires et Marchés d'Eure-et-Loir.

**SPORTS**

**18. Subvention 2010 – Attribution d'une subvention à l'Association Chartres Roller :** unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 500 € à l'Association

Chartres Roller.

**PERSONNEL**

**19. Création de poste – Chef de projets de l'ORU – Direction de l'Urbanisme et des Projets :** majorité (M. Chevéé vote contre)

- APPROUVE la création d'un poste de Chef de Projets de l'Opération de Rénovation Urbaine contractuel à temps complet en charge des missions telles que définies ci-dessus.

- PRECISE que le candidat retenu sera recruté par contrat d'une durée maximale de 3 ans susceptible d'être reconduit par décision expresse, au regard des nécessités de service et dans l'hypothèse où le recrutement d'un fonctionnaire resterait infructueux.

- INDIQUE que l'intéressé sera rémunéré par référence à l'un des grades du cadre d'emplois des Ingénieurs Territoriaux, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à son expérience et à la technicité détenue, et percevra le régime indemnitaire afférent au grade de recrutement ainsi que la prime annuelle, dans les mêmes conditions que le personnel communal.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le contrat correspondant et tous avenants à intervenir pour la gestion de la situation administrative de l'agent recruté.

**20. Création de poste – Chargé d'études urbaines – Direction de l'Urbanisme et des Projets :** majorité (M. Chevéé vote contre)

- APPROUVE la création d'un poste de Chargé d'Etudes Urbaines contractuel à temps complet en charge des missions telles que définies ci-dessus.

- PRECISE que le candidat retenu sera recruté par contrat d'une durée maximale de 3 ans susceptible d'être reconduit par décision expresse, au regard des nécessités de service et dans l'hypothèse où le recrutement d'un fonctionnaire resterait infructueux.

- INDIQUE que l'intéressé sera rémunéré par référence à l'un des grades du

cadre d'emplois des Ingénieurs Territoriaux, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à son expérience et à la technicité détenue, et percevra le régime indemnitaire afférent au grade de recrutement ainsi que la prime annuelle, dans les mêmes conditions que le personnel communal.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le contrat correspondant et tous avenants à intervenir pour la gestion de la situation administrative de l'agent recruté.

### **21. Création de poste – Journaliste WEB – Direction de la Communication : majorité (M. Chevéé vote contre)**

- APPROUVE la création d'un poste de Journaliste Web contractuel à temps complet en charge des missions telles que définies ci-dessus.

- PRECISE que le candidat retenu sera recruté par contrat d'une durée maximale de 3 ans susceptible d'être reconduit par décision expresse, au regard des nécessités de service et dans l'hypothèse où le recrutement d'un fonctionnaire resterait infructueux.

- INDIQUE que l'intéressé sera rémunéré par référence à l'un des grades du cadre d'emplois des Attachés Territoriaux, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à son expérience et à la technicité détenue, et percevra le régime indemnitaire afférent au grade de recrutement ainsi que la prime annuelle, dans les mêmes conditions que le personnel communal.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le contrat correspondant et tous avenants à intervenir pour la gestion de la situation administrative de l'agent recruté.

### **22. Ingénieur informatique – Chef de projet – Modification de rémunération : unanimité**

- MODIFIE la délibération en date du 6 septembre 2007 portant renouvellement du poste d'Ingénieur Informatique – Chef de Projet contractuel dans le cadre d'un Contrat à Durée Indéterminée

- INDIQUE que l'agent concerné sera rémunéré par référence à l'un des grades du cadre d'emplois des Ingénieurs Territoriaux, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à son expérience et à la technicité détenue, et percevra le régime indemnitaire afférent

au grade de recrutement ainsi que la prime annuelle, dans les mêmes conditions que le personnel communal.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant au contrat correspondant et tous ceux à intervenir pour la gestion de la situation administrative de l'agent concerné.

### **23. Modification du tableau des effectifs : unanimité**

- MODIFIE le tableau des effectifs à effet du 1<sup>er</sup> novembre 2010, conformément aux dispositions susvisées.

### **AFFAIRES IMMOBILIERES**

24. 42 rue Saint-Michel – Parcelles bâties section AL n°s 30 et 31 – Acquisition : unanimité

- DECIDE l'acquisition, auprès des Consorts SOULARD (ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer), des parcelles bâties, situées 42 rue Saint-Michel, cadastrées section AL n°s 30 et 31, conformément au plan ci-annexé, d'une superficie respective de terrain de 911 et 340 m<sup>2</sup>, au prix de 585 000 €, avec un paiement début 2011.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

25. La Mare aux Moines – Terrains – Acquisition : unanimité

- DECIDE l'acquisition de plusieurs terrains situés à la Mare aux Moines, rues Gustave Maroteau, Violet Leduc, Jean Rostand et avenue du Docteur Laennec, cadastrés section CN, désignés sur la liste et le plan ci-annexés, d'une superficie totale de 3 189 m<sup>2</sup> environ, au prix d'1 €, auprès de l'Association Syndicale Libre (A.S.L.) La Mare aux Moines ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

- PRECISE que ces terrains seront ensuite classés dans le domaine public communal.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

### **26. La Mare aux Moines – rue de l'Abbé Chevallier – Acquisition de terrains : unanimité**

- DECIDE l'acquisition, auprès de Chartres Habitat (Office Public de l'Habitat de Chartres), de l'emprise de 749 m<sup>2</sup>, rue de l'Abbé Chevallier, en limite de construction des logements et à

usage de voirie, à 1 € et de l'emprise de 67 m<sup>2</sup> en bordure des lots B, C, D et E, à usage d'espace vert, à 4 000 €, cadastrées section CN n° 1p, conformément au plan ci-annexé.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

27. Cession partielle de l'ex-sentier rural dit des Hugries – Section DL pour 45 m 2 : unanimité

- DECIDE la cession au prix de 2 400 € au profit de Monsieur CRANCE Michel et de Monsieur BERGER Jean-François (ou à toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer) de la partie de l'ex-sentier dit des Hugries arpentée pour 45 m<sup>2</sup>, longeant leur propriété sise 88 rue de Fresnay, telle que représentée sur le plan qui demeurera joint à la présente.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

### **28. ORU – 100 et 102 rue du Faubourg la Grappe – Parcelle BV 184 – Cession : unanimité**

- DECIDE la cession de la parcelle bâtie située 100 et 102, rue du Faubourg La Grappe, cadastrée section BV n° 184, d'une superficie de terrain de 2 195 m<sup>2</sup>, au prix de 425 000 € net vendeur, au profit du Groupe EXEO ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer

- PRECISE que le Groupe EXEO ou toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, prendra en charge tous les frais de démolition des bâtiments existants et cédera à la Ville de Chartres, après la réalisation de son programme immobilier, la partie grevée de l'emplacement réservé n° 14 pour l'élargissement de la rue du Faubourg La Grappe, au regard du P.L.U..

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

### **29. ORU – Mail des Petits Clos – Cession des lots 27 a et 27 b et parcelle de liaison – Modification de l'emprise foncière : unanimité**

- ANNULE la délibération n° 09/329 du 26 novembre 2009 et tous ses effets.

- DECIDE la cession des parcelles de terrain situées entre l'avenue de Beau lieu et la rue Lavoisier, d'une superficie totale de 5 972 m<sup>2</sup>, détaillées ci-dessus, cadastrées section BW n° 7 p, BW n°

36 p et provenant du déclassement du domaine public, conformément au plan ci-annexé, constituant les lots 27 a, 27 b et la parcelle de liaison, dénommés « Mail des Petits Clos », au profit de la S.E.M. « Chartres Développements Immobiliers » ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

- PRECISE que cette transaction se fera au prix de 1 779 000 € H.T., les diverses taxes étant en sus à la charge de l'acquéreur, sous les conditions suspensives de l'obtention d'un permis de construire et d'une pré-commercialisation à hauteur de 50 %.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

**30. Chartres Métropole – Constitution de servitude de passage et de droits – 5 rue de Launay – Terrain de camping : unanimité**

- APPROUVE la constitution de servitude de passage et de droits, à titre gratuit, sur les parcelles communales situées 5 rue de Launay, cadastrées section CT n°s 49 et 51, affectées à un service public (terrain de camping), au profit de Chartres Métropole, ainsi que les termes de la convention annexée.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

**ARCHEOLOGIE**

**31. Opération archéologique à Ferrières-Hnaut-Clocher (Eure) – Etude anthropologique : unanimité**

- APPROUVE la réalisation, par la Ville de Chartres, d'une prestation d'anthropologie pour le compte du service archéologie du Conseil Général de l'Eure,

- FIXE le tarif à 300,46 € HT la journée d'étude d'anthropologue et à 188,81 € HT la journée d'étude de technicien,

- AUTORISE le maire ou son représentant à adresser un devis au Conseil Général de l'Eure dans ce sens.

**32. Opération archéologique à GELLAINVILLE – Les Beaumonts – Avenant 1 au contrat de marché entre la Ville de Chartres et la SAS « Les Beaumonts » : unanimité**

- APPROUVE les termes de l'avenant n°1 au contrat relatif à la réalisation des travaux de fouilles archéologiques pré-

ventives sur le terrain situé à Gellainville, au lieu-dit « Les Beaumonts ».

- AUTORISE le maire ou son représentant à signer l'avenant avec la SAS « Les Beaumonts ».

**TRAVAUX**

**33. Rue Vangeon – Enfouissement des lignes aériennes de communication électronique – Convention Ville/France TELECOM – Approbation – Autorisation : unanimité**

- APPROUVE la convention entre la Ville de Chartres et France Télécom ainsi que le contrat d'utilisation ultérieure des installations de la ville par France Télécom relatifs à la réalisation des travaux de dissimulation des réseaux de télécommunications de la rue Vangeon

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention et le contrat susvisés.

**34. Rue Vangeon – Enfouissement des lignes aériennes électriques et de télécommunications électroniques confiés au SDE 28 – Convention Ville/SDE 28 – Approbation – Autorisation : unanimité**

- APPROUVE la convention entre la Ville de Chartres et le SDE28 relative à la réalisation de travaux de dissimulation des réseaux de communication électroniques pour l'opération d'enfouissement des réseaux de la rue Vangeon.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention annexée

**URBANISME**

**35. Opération POLE GARE – Avenant n°1 – Concession d'aménagement avec Chartres Aménagement – Approbation – Autorisation : majorité (M. Chevée vote contre)**

- TRANSFERE à la SPLA Chartres Aménagement, l'exercice du droit de d'expropriation dans le périmètre de l'opération visé dans la Concession Publique d'Aménagement relative à l'opération « Pôle Gare » et pour la durée de la convention (à savoir 20 ans).

- APPROUVE l'avenant n°1 à la Concession Publique d'Aménagement relative à l'opération d'aménagement « Pôle Gare », tel qu'il est annexé à la présente;

- AUTORISE Monsieur le Député-Maire ou son représentant à signer ledit

avenant.

**36. Opération d'aménagement PLATEAU NORD EST – Avenant n°1 – Concession d'aménagement avec Chartres Aménagement – Approbation – Autorisation : majorité (M. Chevée vote contre)**

- TRANSFERE à la SPLA Chartres Aménagement, l'exercice du droit de d'expropriation dans le périmètre de l'opération visé dans la Concession Publique d'Aménagement relative à l'opération « Plateau Nord-Est » et pour la durée de la convention (à savoir 20 ans).

- APPROUVE l'avenant n°1 à la Concession Publique d'Aménagement relative à l'opération d'aménagement « Plateau Nord-Est », tel qu'il est annexé à la présente;

- AUTORISE Monsieur le Député-Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

**37. Opération d'aménagement PLATEAUNORDOUEST – Instauration d'un périmètre L111.10 du Code de l'Urbanisme – Approbation – Autorisation : unanimité**

- APPROUVE le principe d'urbanisation du « Plateau Nord-Ouest » et la réalisation des équipements nécessaires.

- DECIDE de prendre en considération le projet d'aménagement du Plateau Nord-Ouest et d'arrêter le périmètre à la partie du territoire communal délimitée sur le plan joint en annexe délimitant les terrains concernés par l'opération conformément aux dispositions de l'article L 111-10 du Code de l'Urbanisme.

- ARRETE les objectifs poursuivis par le projet d'aménagement du secteur « Plateau Nord-Ouest » tels que définis ci-dessus ainsi que les modalités de concertation, prévues aux articles L 300-2 du Code de l'Urbanisme, suivantes :

- L'affichage de la présente délibération en Mairie;

- La parution dans le journal municipal « Votre Ville »;

- La mise à disposition d'un dossier de présentation du projet à l'accueil de la Mairie, avec un registre sur lequel chacun pourra consigner ses observations. Ce dossier comportera :

- Un plan de situation;

- Un plan périmétral;

- Une notice explicative définissant les objectifs poursuivis par le projet;

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à engager la concertation préalable au projet d'aménagement « Plateau Nord-Ouest » avec la population selon les modalités décrites ci-dessus en application de l'article L 300-2 du Code de l'Urbanisme.

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération, en lien avec l'opération d'aménagement du « Plateau Nord-Ouest ».

- PRECISE notamment que conformément à l'article R 111-47 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération sera affichée pendant 1 mois en Mairie. Mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans le journal diffusé dans le département. Chacune de ces formalités mentionne le lieu où le dossier peut être consulté à savoir : L'accueil de l'Hôtel de Ville, Place des Halles, 28019 CHARTRES Cedex.

**38. Dénomination de voie – rue Lucien DENEAU :** unanimité

- DECIDE de dénommer « Rue Lucien Deneau » la partie de la rue Lavoisier comprise entre la Rue Lebon et l'Avenue François Mitterrand conformément au plan annexé à la présente délibération.

**39. Dénomination – Stade James DELARUE :** unanimité (Mme Fromont ne participe pas au vote)

- DECIDE de dénommer « Stade James Delarue » l'équipement sportif (terrain de football) situé 103, rue de Sours, à l'angle de la rue de Sours et de l'avenue Victor Hugo.

#### MARCHES PUBLICS – ATTRIBUTIONS :

**40. Refonte et maintenance du site internet de la ville – Mise en œuvre de télé-services – Approbation – Autorisation :** unanimité

- APPROUVE le titulaire concernant le marché relatif à la refonte et à la maintenance du site Internet de la ville, ainsi qu'à la mise en œuvre de télé-services, selon le choix opéré par la commission d'appel d'offres

- AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer le marché à inter-

venir selon le choix opéré par la commission d'appel d'offres

**41. Réfection de l'étanchéité de l'école élémentaire Jules Ferry et réfection des chenaux et couverture bac acier du Complexe Sportif de La Madeleine – Approbation – Autorisation :** unanimité

-APPROUVE le titulaire et le montant du marché concernant la réalisation des travaux de réfection de l'étanchéité de l'école élémentaire Jules Ferry selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur

- AUTORISE le Député-maire, ou son représentant à signer le marché à intervenir selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur

#### MARCHES PUBLICS – AVENANTS

**42. Confortation du pont de la Porte Morard – Avenant 1 au marché 2010.061 – Approbation – Autorisation :** unanimité

- APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2010-061 relatif à la confortation du pont de la porte Morard

- AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

**43. Création de 3 classes à l'école Maurice de Vlaminck – Avenant 1 aux marchés 2010.081 et 2010.085 – Approbation – Autorisation :** unanimité

- APPROUVE les avenants n°1 aux marchés n°2010-081 et n°2010-085 relatifs à la création de trois classes à l'école Maurice de Vlaminck

- AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer lesdits avenants.

**44. Maîtrise d'œuvre relatif à la conception et à la réalisation de l'opération de renouvellement urbain du quartier de BEAULIEU – Avenant 8 au marché 2004.134 – Approbation – Autorisation :** unanimité

- APPROUVE l'avenant n°8 au marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du projet urbain du quartier de Beaulieu

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant n°8.

#### MARCHES PUBLICS – RECONDUCTION

**45. Impression et livraison de bulletins municipaux de la ville de Chartres**

– **3<sup>e</sup> reconduction du marché 2007.248**

– **Approbation – Autorisation :** unanimité des votes exprimés (M. Chevéé s'abstient)

- AUTORISE la 3<sup>e</sup> reconduction du marché n°2007-248 concernant l'impression et livraison de bulletins municipaux de la Ville de Chartres

- AUTORISE le Député-Maire, ou son représentant à signer la 3<sup>e</sup> reconduction du marché n°2007-248 concernant l'impression et livraison de bulletins municipaux de la Ville de Chartres.

#### AFFAIRE DIVERSE :

**46. Enseignement – Clases découvertes 2011 – Participation financière de la Ville :** (unanimité)

- FIXE la participation de la Ville pour l'année 2011 à 119 169.60 €

- DECIDE que toutes les participations de la Ville seront versées dans la limite des frais engagés par l'école (hors frais de restauration)

#### LE DEPUTE-MAIRE

J.P.GORGES

# Le conseil municipal en direct sur Internet



Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur internet. Pour suivre la séance en direct, il suffit de se connecter sur le site de la ville [www.ville-Chartres.fr](http://www.ville-Chartres.fr) et de cliquer sur le lien conseil municipal.

De plus, les Chartrains et les internautes peuvent retrouver sur internet des extraits des derniers conseils municipaux.

**Prochain conseil**  
**le jeudi 16 décembre à 20h30**  
**au salon Marceau de l'Hôtel de Ville.**

**Un rendez-vous à ne pas manquer.**

Par ailleurs, les réunions du conseil communautaire de "Chartres-Métropole" sont aussi diffusées sur internet sur le site [www.Chartres-metropole.fr](http://www.Chartres-metropole.fr)

  <http://www.ville-chartres.fr/site/site.php> Bienvenue sur le site

la une 

  Rechercher



Ensemble au quotidien

# Pendant les fêtes, comme Civix, utilisez la navette !



**La Navette est accessible à tous,  
gratuitement. Elle dessert les parkings  
et les rues de l'hyper centre.**

Elle fonctionne toute l'année du lundi au samedi  
(sauf les jours fériés) de 10h30 à 19h30.

Elle passe toutes les 15 mn environ aux arrêts suivants :

- parking Châtelet, collège Jean-Moulin, rue du Soleil d'Or, place Billard, rue de la Pie, place de l'Etape-au-uin, place Evora, parking Saint-Michel, parking Hôtel-de-Ville, parking Théâtre, parking des Epars, place des Epars, rue Noël-Ballay, médiathèque (le samedi).



Capitale de la lumière et du parfum



CHARTRES



